



Jun
2023

N°51

mm Bulletin municipal de armoutier



L'Installation des cigognes sur les cheminées du Presbytère

MAIRIE DE MARMOUTIER

5 place du Général de Gaulle BP 25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03 88 70 60 08 ; Fax : 03 88 70 69 68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h / 14h-17h
Fermeture : mercredi matin
mairie@marmoutier.fr
www.marmoutier.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

16 rue du Zornhoff - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 12 29
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Le vendredi : 8h30-12h / 13h-16h
Président : M. Dominique MULLER
www.cc-paysdesaverne.fr

BIBLIOTHÈQUE

20 rue de l'Ecole - 67440 Marmoutier
Tél. : 09.70.16.54.67
Mardi et Jeudi de 14h à 17h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 17h à 19h
Samedi de 14h à 17h
Responsable : M^{me} Virginie ESCHENLOHR
<http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr>
Facebook : Bibliothèque Marmoutier

CIP POINT D'ORGUE

50 rue du Couvent - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 71 46 84
contact@cip-pointdorgue.fr
www.cip-pointdorgue.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAVERNE

37 Grand'rue - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 91 80 47
contact@tourisme-saverne.fr
www.tourisme-saverne.fr

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE

39 rue de Dettwiller 67704 Saverne Cedex
Tél. : 03 69 33 20 00 / 03 69 33 20 01
Assistante sociale :
M^{me} Brigitte HEIDINGER

MISSION LOCALE DE SAVERNE

1 rue Dagobert Fischer - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 10 08
Liste des assistants maternels agréés :
www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels

ROSACE-FIBRE

Pour les personnes pas encore clientes du réseau fibre : <https://www.rosace-fibre.fr/>
contact - 03 68 67 00 00

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts, trésorerie, factures d'eau, ordures ménagères, etc...)
11 rue Sainte Marie - BP 80129
67703 Saverne Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00
Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h00
Mail du Service des impôts des particuliers et des impôts des entreprises (SIP-SIE) : sip-sie.saverne@dgfip.finances.gouv.fr
Mail de la Trésorerie : t067124@dgfip.finances.gouv.fr

GENDARMERIE NATIONALE

7 rue du Sindelsberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - 67440 Marmoutier
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

LA POSTE

17 rue du Gal Leclerc - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 03 22 31
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-11h15 / Samedi : 9h-12h

GAZ DE FRANCE

Urgence sécurité : 0800 47 33 33

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège : 03 88 19 29 19
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex

MAISON DE L'ENFANCE

1 allée de Sasbach-Obersasbach
Multi-accueil : 03 67 41 00 00
Directrice : Audrey SCHUSTER
Périscolaire Maternelle : 03 67 41 00 04
Directrice : Audrey SCHLEGEL
RAM Réseau d'Assistants Maternelles
Responsable : Corinne SCHULER
Tél. : 03 67 41 00 02

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Tél. : 03 88 70 62 44
Directrice :
M^{me} Stéphanie CHRISTOFFEL

PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

4 chemin du Schlossgarten - Marmoutier
Tél. : 03 88 89 24 91
Directrice : M^{me} Julie ZOBEL

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2 rue Albert Schweitzer - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 78
Principale : M^{me} Véronique LUTZ

SIVOS : SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE

Tél. : 03 88 03 23 37
www.sivos-marmoutier.fr
5, place du Général de Gaulle
Secrétaire : Sharon THOMAS
Président : Aimé DANGELSER

SMICTOM DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
Tél. : 03 88 02 21 80
Déchèterie de Marmoutier :
Rue de Biegen
Lun : 10h-12h ; 13h-18h
Mar-Ven : 13h-18h
Sam : 9h - 18h

PAROISSE CATHOLIQUE

Presbytère catholique - Marmoutier
8 place du Général de Gaulle
Tél. : 03 88 70 61 42

PAROISSE PROTESTANTE

Presbytère protestant
48 rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél. : 03 88 70 20 15

PERMANENCE UNIAT

À la mairie (salle B) sur rendez-vous, à prendre au siège de Strasbourg
Président : M. Michel BODEIN
Tél. : 03 88 15 00 05

SAV FRANCE TÉLÉCOM

1013 (particuliers) - 1015 (professionnels)
1017 (entreprises) : 7j/7 et 24h/24
Déplacement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs.
Délai d'intervention : 48 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Guy Pfeiffer - Permanences en mairie tous les vendredis à partir de 14h.
Sur rendez-vous : téléphoner au standard de la mairie au 03 88 70 60 08 ou e-mail à guy.pfeiffer@conciliateurdejustice.fr

URGENCES > PORTABLE : 112
> SAMU : 15 > POMPIERS : 18
> MÉDECIN DE GARDE : 15

Infos Municipales

- P.4 Édito
- P.5 Principales décisions du conseil municipal
- P.9 État civil
- P.11 VIème Symposium de sculpture sur pierre
- P.11 Carte d'identité et Passeport
- P.12 Aménagement Urbain
- P.12 Initiation numérique

Sport

- P.13 Des Maurimonastériens au Stade de France

Vie Locale

- P.14 Construction et mise en place de l'arche
- P.15 La Cigogne Blanche
- P.16 Île aux Moussaillons
- P.17 Multi-accueil "le Bois Joli"
- P.18 Collège Léonard de Vinci
- P.21 Caritas Alsace
- P.22 Travaux et entretien du cimetière juif

Histoire

- P.23 Mémoire et Citoyenneté "Normandie 2024"

Culture et Loisirs

- P.37 Concert "Enokham"
- P.37 École de musique Daniel Jurquet
- P.38 Hommage à la présidence de Bernard Hoff
- P.39 Fête des aînés
- P.40 Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien
- P.42 La Forge
- P.44 Du Sapin au Baobab

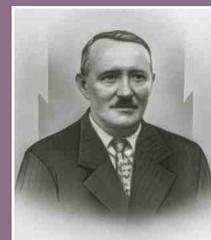
Environnement

- P.45 Repair Café
- P.46 SMICTOM
- P.48 Plan de Plantation Global
- P.50 Pacte pour la transition
- P.52 Nettoyage de Printemps
- P.53 Déclaration des droits de l'Arbre
- P.54 Le Bonheur est dans le pré
- P.55 Donation d'arbres fruitiers
- P.56 Club Vosgien

Infos Municipales

- P.58 Expression du groupe majoritaire
- P.59 Expression du groupe minoritaire

P.25



Dossier Central sur
Eugène et Émile Diebolt

Par Jean-Paul Lerch

P.38



Hommage à la présidence
de Bernard Hoff

CHÈRES MAURIMONASTÉRIENNES, CHERS MAURIMONASTÉRIENS,

Nous voilà arrivés au mitan de notre mandat. La période triennale passée a été marquée par la Covid et la guerre en Ukraine, qui ont imprégné durablement notre monde. La pandémie fait moins peur, malgré son origine chinoise non élucidée, l'ordre bipolaire, entre l'Ouest et l'Est est en train de se modifier fondamentalement. Des pays se rêvent en Empire, la forme la plus « aboutie » du nationalisme. Ils puisent, avec nostalgie dans leur passé, pour justifier la conquête de pays voisins ou en les vassalisant, c'est le cas de la Russie, de la Chine (Empire de 3000 ans), de la Turquie qui se réfère encore à la période Ottomane, et de l'Iran à la Perse... L'influence du monde Occidental se réduit et est concurrencée par les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), le continent Africain devient un nouveau terrain d'enjeux, aux anciennes puissances s'ajoutent la Chine et la Russie. C'est l'Homme qui pérennise ces drames, il détient aussi la volonté de les faire cesser.

C'est aussi la main de l'Homme qui a engendré le dérèglement climatique que nous subissons, avec ses lots de catastrophes qui s'enchaînent : la sécheresse, les méga-incendies, les tempêtes et inondations, le réchauffement et la montée des mers et des océans, la fonte des glaces et des glaciers. Les phénomènes s'amplifient d'une manière exponentielle. Pourtant, l'homme sait et connaît les moyens pour y remédier, en a-t-il la volonté ? Avant qu'il soit trop tard, avant de rentrer dans la phase irréversible. L'urgence est à notre porte, nous devons avoir à l'esprit ce mot du gouverneur de l'Etat de Washington, M. Jay INSLEE : « Nous sommes la première génération qui ressent l'effet du changement climatique et certainement la dernière à pouvoir y faire quelque chose ».

Nous essayons par tous les moyens localement d'avancer, nous sommes inscrits dans le SRCE (Schéma Régional et Cohérence Ecologique) en 2014 après les félicitations de l'Etat et du Président du Conseil Régional, des « autorisations » contre nature sont données aux lobbies, notamment agricoles. Précédemment nous étions engagés dans la SAGEECE (Schéma d'Aménagement de Gestion et d'Entretien Ecologique et d'entretien des Cours d'Eau) et nous y avons investi plus de 400.000€, avec des aides, au niveau de l'ancienne ComCom.

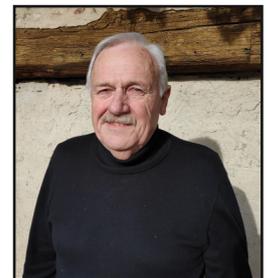
Depuis janvier 2018, nous essayons par tous les moyens d'être labélisé ENS (Espace Naturel Sensible), le Département, la CEA s'incline devant le lobby agricole. Vous pouvez constater en ce printemps dans notre ban, sur nos collines une nouvelle catastrophe qui s'empile à d'autres : les « foins » dopés au purin et aux engrais sont coupés, fin avril et début mai, avant leur maturité. Dans nos ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), il n'y a plus aucune fleur qui

peut survivre, plus d'âme qui vive, c'est du « béton vert », la terre devient un substrat, alors que c'est une matière vivante. Nous avons réussi à force de volonté, de préserver quelques prés et planter des centaines d'arbres hautes-tiges. Pour l'instant nous sommes le pot de terre, alors que vous sommes dans notre ban.

L'acronyme qui fait l'actualité c'est le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), cela veut dire un urbanisme pratique, plus aucune construction, tant au niveau de l'habitat qu'au niveau des zones d'activités, sauf à privilégier les friches industrielles, que nous avons toutes résorbées, d'ailleurs sans aides. Ce bon sentiment de vouloir préserver la nature et les terres arables, est partiellement contre-productif, en la matière nous avons été plutôt vertueux. Aussi pour réhabiliter l'ancien, il faut beaucoup de moyens financiers et avoir la maîtrise immobilière. La rareté des terrains va entraîner inévitablement une augmentation importante du prix du foncier. Ce phénomène est encore amplifié par le prix de l'argent. C'est toute une partie de la classe moyenne qui ne peut plus prétendre à être propriétaire. Il nous faudra plus de locatif, qui manque déjà. En plus pour les collectivités locales, une partie des ressources fiscales proviennent des droits de mutation (achat/vente), reversés par les notaires. Avec moins de transactions, ces ressources vont se tarir. Sans compter l'impact économique, quand le bâtiment va, tout va.

En ce printemps qui marque le renouveau, gardons confiance en l'Homme.

Je souhaite à toutes et tous de belles vacances et la réussite scolaire à nos élèves.

Jean-Claude Weil

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2022

RESTAURATION DU MUR D'ENCEINTE ORIENTAL DE L'ABBAYE : Le marché de restauration du mur d'enceinte oriental de l'abbaye (rue de Schwenheim) a été attribué à l'entreprise RAUSCHER d'Adamswiller pour un montant de 180 086 € HT (tranche ferme).

Création de six emplois d'agents saisonniers pour le recensement de la population se déroulant du 19 janvier au 18 février 2023 ;

Acquisition d'un fourgon MAN neuf pour les services techniques en remplacement du Peugeot Expert actuel pour un coût de 47 880 € TTC ;

Acquisition d'un lot de 20 jardinières pour la place de l'abbatiale (Place du Général de Gaulle) pour un montant de 21 828 € TTC ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022

Décision budgétaire modificative

Adhésion à l'avenant de la Convention Territoriale Globale avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne et la CAF pour le service Enfance-Jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2023

Création d'un emploi permanent d'ouvrier polyvalent à temps complet ;

Prolongation d'une année du contrat de chargé de mission culture et communication ;

Création de deux emplois en contrat de projet pour la poursuite des travaux de restauration du Mur Blanc ;

Subvention de 8 000 € à l'association « Le Bonheur est dans le Pré » dans le cadre du contrat d'objectifs 2022-2024 ;

Acquisition de terrain section 10 parcelle 213/36 « Gutleutfeld de 1.30 are pour un montant de 1 820 €

Adhésion du Conseil Municipal à la signature de la Charte Régionale d'Entretien et de Gestion des Espaces Communaux Publics - Distinction « Commune Nature » ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023 faisant apparaître les résultats suivants :

Budget principal (budget communal) :

LIBELLE	PREVISION	REALISATION
Section de fonctionnement		
- Dépenses	2 636 677.34 €	2 042 747.64 €
- Recettes	2 636 677.34 €	2 046 889.57 €
EXCEDENT		4 141.93 €
Section d'investissement		
- Dépenses	2 208 160.38 €	767 803.57 €
- Recettes	2 208 160.38 €	1 798 387.23 €
EXCEDENT		1 030 583.66 €
RESULTAT		1 034 725.59 €

Budget annexe lotissement (résultat de clôture) :

LIBELLE	PREVISION	REALISATION
Section de fonctionnement		
- Dépenses	65 273.78 €	
- Recettes	65 273.78 €	65 263.78 €
EXCEDENT		65 263.78 €
Section d'investissement		
- Dépenses	427 350 €	427 350 €
- Recettes	427 350 €	
DEFICIT		427 350 €
RESULTAT DE CLÔTURE		- 362 086.22 €

Bilan des opérations immobilières 2022 :

Réf décision	Vendeur	Réf. Cadastre Adresse	Nature	Superficie	Prix	Frais	Observations
15/02/2021	Consorts Mehl	S25P36 Heckberg	Terrain	10,52 ares	683,80 €	150,10 €	Réserve foncière
25/04/2022	Klein Denise	S20P24	Terrain	1,84 are	2 392,00 €	136,98 €	Mur Blanc
25/04/2022	Klein Denise	S20P348_21	Terrain	5,71 ares	25 706,42 €	1 095,88 €	Mur Blanc
25/04/2022	Klein Denise	S20P348_21	grange mur blanc		2 843,00 €	136,98 €	Mur Blanc
27/06/2022	Epoux Luttmann Rémy	S20P346_19 Rue du Pont	Terrain	7,25 a	32 639,50 €	1 392,22 €	Mur Blanc
TOTAL					64 264,72 €	2 912,16 €	

Les taux des impôts directs locaux 2023 sont maintenus à leur niveau de 2022 :

DESIGNATION DES TAXES	TAUX 2022	TAUX 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	24.47 %	24.47 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	63.87 %	63.87 %
Taxe d'habitation		4.31 %

(la taxe d'habitation concerne principalement les résidences secondaires)

La proposition de budget 2023 s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	2 766 470.27 €	RECETTES	2 766 470.27 €
		dont résultat 2022 c/002	844 521.27 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 389 568 €	RECETTES	1 209 570.54 €
Reports 2022	388 326.16 €	Report 2022 c/001	568 323.62 €
Total	1 777 894.16 €	Total	1 777 894.16 €
TOTAL	4 544 364.43 €	TOTAL	4 544 364.43 €

Les principales opérations d'investissement sont les suivantes :

Opération	Objet	Crédits TTC
109 – Atelier municipal	Aire de lavage Chauffage et aérotherme	31 000 €
134 – Salle évolutive La Grange	Pompe à chaleur	23 000 €
136 – Mur blanc	Marché tranche ferme – rue de Schwenheim Fondations Grille	296 370 €
138 – Opérations immobilières	Terrain près du cimetière Terrains divers	81 280 €
140-Equipements	Groupes électrogènes (PCS) Tables pliables	50 000 €
141-Services techniques	Porte outils Tracteur Lame à neige, dévidoir à sel Tonne à eau Camionnette Man	137 880 €
142- salle communale	Sas d'entrée et parking Luminaire	126 720 €
150 – Eclairage public	Eclairage public rue du Berger, rue de la Gare, Impasse St Benoît	100 000 €
161 - Cimetière	Extension du colombarium	17 502 €
162 - Chapelle	Solde étude archéologie	10 700 €
166 - Aire de jeux	Terrain de pétanque et WC au Schlossgarten	77 392 €
172 - Signalétique	Aménagement Voie verte Ensemble signalétique Mobilier urbain Escalier rue de la Gare	63 728 €
174- Salle polyvalente	Etude thermique, travaux de rénovation thermique	180 000 €
175-Salle multifonctions	Eclairage (rampe éclairage et suppression zone ombre et raccordement tableau extérieur)	12 000 €
177 - Espaces verts	Plantation d'arbres hautes tiges, massifs, plantations diverses	26 000 €
185 – Aménagement des places	Etude CAUE sur les abords de l'abbatiale	5 000 €
192- Equipement mairie	Reliures	3 000 €
193 – Extension réseaux voirie	Accès RD229 rue St Quirin Accès sortie Singrist Voirie Mur Blanc stade municipal Aménagement PMR	52 173 €
84 - Abbatiale	Restauration massif occidental	294 241 €

Tableau des subventions 2023 aux personnes morales de droit privé :

LIBELLE	p.m. 2022	Exercice 2023
ASSOCIATIONS CULTURE ET LOISIRS	12 000 €	12 000 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	12 000 €	12 000 €
AMICALE DE PERSONNEL	1 500 €	1 500 €
BONHEUR DANS LE PRE	8 990 €	8 000 €
CROIX ROUGE	400 €	400 €
DON DU SANG	600 €	600 €
AMICALE POMPIERS	250 €	250 €
UNIAT	1 000 €	1 000 €
Club Vosgien	1 000 €	1 000 €
Club de l'Amitié	1 200 €	1 200 €
Carnaval	1 000 €	1 000 €
ASSOCIATION DES MAIRES 67	800 €	800 €
ARTS ET LUMIERES EN ALSACE	250 €	250 €
FONDATION DU PATRIMOINE	260 €	200 €
Amicale des maires ComCom de Saverne 2022	276 €	276 €
Sur décision du Conseil Municipal	13 534 €	19 524 €
TOTAL C/6574	60 000 €	60 000 €

Achat de terrain section 3 parcelle 89, ville (rue du Pont) d'une contenance de 42ca pour un montant de 1 000 €

Vente de terrain communal section 08 parcelle 389 « Ville » de 1.11 are pour un montant de 7 000 € nets,

Création de deux emplois saisonniers pour les services techniques

Approbation de la signature du Contrat de Territoire Ouest Alsace Saverne - Molsheim avec la Collectivité européenne d'Alsace pour la période 2022-2025

Adoption du Plan Communal de Sauvegarde.

(l'intégralité des délibérations est consultable selon les dispositions de l'article L 2121-26 CGCT)

NAISSANCES

BARATTO Maé

Né le 27 décembre 2022 à Saverne

MARTIN Gaspard Louis Joseph

Né le 12 janvier 2023 à Saverne

ULRICH Eliott Michel Benoît

Né le 16 janvier 2023 à Saverne

VONTHRON Margaux Suzanne

Née le 27 janvier 2023 à Strasbourg

HAUSWALD Lyam

Né le 08 février 2023 à Saverne

CATALDI Yonah-Nahyim Sébastien Daniel

Né le 16 février 2023 à Colmar

YÖRÜNG Alya

Née le 16 mars 2023 à Saverne

OUEDERNI Tasnim

Née le 11 avril 2023 à Saverne

MURARO Amalia Ambre-Eline Nadège

Née le 11 avril 2023 à Strasbourg

KOVIC Elma

Née le 13 avril 2023 à Saverne

RUDOLF Joaquim Christian

Né le 19 avril 2023 à Saverne

LEROUX SCHWOEBEL Myliana

Née le 22 avril 2023 à Saverne

KUBLER Pierre Patrice

Né le 27 avril 2023 à Strasbourg

MARIAGES

RICHERT David, Christophe et SCHMITT Amélie, Patricia Marie

Mariés le 10 décembre 2022

ERGUVEN Adem et ERIK Emine

Mariés le 06 mai 2023

HILDENBRAND Mathieu Emmanuel et KRAEMER Sophie Marie Estelle

Mariés le 20 mai 2023

ARNOULD Andy Christian Michel et OTTO Mélanie Delphine

Mariés le 27 mai 2023

DECES

DURMAZ Sahvettin

Décédé le 17 décembre 2022 à Strasbourg à 75 ans

PFISTER Claude René

Décédé le 19 décembre 2022 à Saverne à 67 ans

MATZ Roger Joseph

Décédé le 22 décembre 2022 à Marmoutier à 76 ans

KEITH veuve DESSERT Mauricette Joséphine

Décédée le 29 décembre 2022 à Wasselonne à 92 ans

WEBER Marcel Joseph Louis

Décédé le 30 décembre 2022 à Saverne à 83 ans

LUX André Albert

Décédé le 08 janvier 2023 à Marmoutier à 91 ans

KNECHT Marine Cécile

Décédée le 11 janvier 2023 à Marmoutier à 49 ans

MARTIN Jean Pierre

Décédé le 01 février 2023 à Niederviller à 78 ans

ZIMMERMANN veuve BAUMGARTNER Liliane Monique

Décédée le 18 février 2023 à Marmoutier à 89 ans

ZIMMERMANN Jean-Jacques Joseph

Décédé le 05 avril 2023 à Marmoutier à 84 ans

BERTHOLET épouse HERBILLON Linda Christiane Marcelle

Décédée le 06 avril 2023 à Marmoutier à 56 ans

MIRAIL Gérard Marc Aristide

Décédé le 03 mai 2023 à Marmoutier à 72 ans

DANICHERT épouse LUTTMANN Bernadette Louise Germaine

Décédée le 14 mai 2023 à Marmoutier à 76 ans

PACS

CLAUSS Jean-Luc, Roger et BERGEROT Frédérique, Laure, Virginie

Se sont pacés le 14 février 2023

SCHOLLHAMMER Jacques, Rémy et SIMONIN Amandine

Se sont pacés le 12 avril 2023

95ème ANNIVERSAIRE

UHRING née WALCK Madeleine

Née le 08 juin 1928

JAEG Léon

Né le 29 mars 1928

DOSSMANN née JAEG Marie-Madeleine

Née le 20 mai 1928

LAGUERRE Ginette

Née le 04 juin 1928

90ème ANNIVERSAIRE

WEBER née FROEHLICH Jeanne

Née le 05 novembre 1932

SCHMITT née SCHICKELE Marie-Odile

Née le 22 septembre 1932

ANDRES née RIEFFEL Marie

Née le 05 octobre 1932

ARBOGAST née KLEIN Marie-Marthe

Née le 03 janvier 1933

DOGU Talat

Né le 02 juin 1933

VALENTIN née GANTNER Marie-Thérèse

Née le 08 juin 1933

NOCE DE DIAMANT

HUBER Antoine et HENG Sophie

Mariés le 30 novembre 1962

HECKMANN André et WALDT Marie-Louise

Mariés le 16 février 1963

SCHOTT Joseph et DOZIER Jeanne

Mariés le 27 avril 1963

NOCE D'OR

MATTER Christian et FRIESZ Marie-Jeanne

Mariés le 6 octobre 1972

BURG Marcel et EHRMANN Liliane

Mariés le 22 décembre 1972

JERMANN Hubert et MEHL Marie-Anne

Mariés le 04 mai 1973

ANTONI Daniel et WAGNER Georgette

Mariés le 01 juin 1973



Le couple Marie-Louise et André **HECKMANN**



Le couple Marie-Jeanne et Christian **MATTER**



Le couple Sophie et Antoine **HUBER**



Le **Symposium de Marmoutier** est de retour cette année pour la dernière édition de cet événement instauré en 2013 sous l'impulsion de Fabio Secco ! Il aura lieu du **18 au 24 septembre 2023** sur la place du Général de Gaulle et de l'abbatiale de 10h à 12h et de 13h à 18h.

Le thème de cette édition sera les animaux fantastiques (chimère, gargouille...). Cet événement sera l'occasion de voir la réalisation de sculptures en ronde-bosse (sur un socle et en trois dimensions) par **10 sculpteurs**, de s'initier à la taille de pierre, d'admirer le travail d'artisans d'art et profiter d'un concert le dimanche 24 septembre.



Déjà disponible en mairie pour 3 demi-journées dans la semaine, vous pourrez bientôt prendre votre rendez-vous sur une plateforme numérique qui sera communiquée via les différents canaux dont dispose la mairie. A l'heure du bouclage de ce numéro du bulletin municipal, nous n'avons en effet pas encore toutes les informations pratiques, en attendant nous pouvons déjà vous communiquer **le numéro de la ligne dédiée** à la réalisation de ces titres sécurisés : **07 88 17 59 14**



Et les jours disponibles :

Lundi 8h-12h et 13h-19h

Mardi 8h-12h

Restez donc connectés à la page Facebook de la ville de Marmoutier et au site de la ville si vous avez besoin de refaire vos documents d'identité (passeport et carte d'identité). Les places se remplissent assez vite à chaque fois qu'une nouvelle mairie propose ce service, alors ne perdez pas de temps pour vous inscrire !



www.Marmoutier.fr



Ville de Marmoutier

AMÉNAGEMENT PAYSAGER "INTRA-MURROS"

Cette année nous avons dû faire le choix de couper les prunus sur l'axe principal ainsi que ceux de la rue du 22 novembre, car malheureusement ils étaient malades, la preuve en est avec toutes les branches qui sont tombées.

La plantation de jeunes prunus a été faite dans la foulée.

Il ne s'agit pas là du seul changement en 2023

- Les bacs de la rue du 22 Novembre se verront doté à chaque fois d'un arbre et de quelques arbustes, avec la mise en place de copeaux pour éviter l'effet mauvaises herbes de ces dernières années.

- Le square Albert-Kahn mérite une seconde jeunesse, nous souhaitons apporter un peu de vie avec une haie sauvage et colorée (qui remplacera la haie de tuyas) et l'ajout de quelques massifs fleuris

- L'aire de pique-nique du Mur Blanc se verra encerclée de haie vive et colorée

- Enfin l'entrée de Marmoutier en venant de Singrist va être elle aussi réaménagée

La volonté pour ces aménagements est qu'un minimum d'entretien soit envisagé pour laisser se développer librement les haies et massifs, qui ne nécessitent pas un arrosage abondant.

Infos Municipales Ateliers initiation à la tablette numérique



Pour se familiariser avec la tablette tactile et Internet, le CCAS, en partenariat avec SOS FUTUR, propose une formation pour se familiariser et être autonome dans l'usage des outils numériques.

En dix rendez-vous de 2h, les personnes de plus de 60 ans ont pu engager une découverte progressive de la tablette numérique. Elles ont été accompagnées par un formateur, dans une ambiance conviviale où les échanges ont été facilités parce qu'une répartition en deux groupes de dix personnes a été faite.

Communiquer avec ses proches, faire des recherches sur Internet, prendre et regarder des photos, accéder aux sites des services publics ou encore tout simplement se divertir par les jeux ou en écoutant de la musique, les usages du numérique sont nombreux !

Les participants pourront s'initier aux bases du numérique, dans un cadre ludique, une prochaine session se déroulera cet automne.

Ateliers gratuits, sur inscription, places limitées.

3 JEUNES MAURIMONASTERIENS SUR LA PELOUSE DU STADE DE FRANCE



Samedi 18 mars 2023, 3 jeunes de notre village, **Sam Wittmann**, sa sœur **Charlie Wittmann** et **Emma Christophel**, tous trois licenciés au **Rugby Club de La licorne de Saverne** ont eu la chance incroyable de fouler la pelouse du stade de France à Paris pour le dernier match des Bleus lors du tournoi des VI nations.

En effet, le Club de rugby de Saverne a participé et a remporté un concours organisé par la FFR (Fédération Française de Rugby) et Orange cet hiver. Et c'est accompagnés de leurs entraîneurs que les jeunes rugbymen et rugbygirls ont été invités à passer une journée au Stade de France.

Cette journée incroyable a démarré aux alentours de 3h du matin, lorsqu'il a fallu partir en bus pour arriver au Stade de France où ils étaient tous attendus pour 10h du matin. Ils ont pu visiter le Stade de France, y déjeuner et surtout ils y ont passé une partie de la journée à répéter ce qu'ils auraient à faire avant le début du match. ainsi, 24 « Licorneaux » des catégories M10 et M12, dont Sam Wittmann, ont pu accompagner les joueurs des 2 équipes (France et Pays de Galles) sur la pelouse du Stade de France. Cela pendant que les plus grands (M14, M16 et M18) avec Charlie Wittmann et Emma Christophel ont déroulé et tenue une bâche couvrant une bonne partie de la pelouse du stade lors de l'entrée des joueurs et les hymnes nationaux.

Une fois le match démarré, nos jeunes ont pu en profiter pour regarder la rencontre depuis les tribunes et savourer la victoire de la France.

Au moment de devoir remonter dans le bus pour rentrer en Alsace, le hasard a mis l'équipe du Stade Toulousain sur le chemin de nos licorneaux, ils en ont profité pour faire signer leurs ballons et leurs maillots.

Que d'émotions pour tous, et d'histoires à raconter pour nos 3 maurimonastériens qui sont rentrés dimanche à 3h du matin, la tête pleine de souvenirs et surtout avec l'envie de poursuivre leurs aventures sportives au sein du Rugby Club de la Licorne. Une expérience qui aura encore un peu plus soudé cette grande famille du rugby.





En 2019, la municipalité s'est associée à Norbert Stoffel, président de l'EASMS (Association Européenne de Tailleurs de Pierre et Sculpteurs) pour mettre la lumière sur la taille de pierre, souvent confondue par le profane avec la sculpture, à l'occasion du 4ème symposium de sculpture et taille de pierre.

Ainsi dix étudiants de l'INSA et de l'ENSAS sont venus renforcer l'équipe des 10 sculpteurs.

Ces derniers, comme pour les éditions précédentes, ont chacun réalisé un bas-relief en grès des Vosges, d'inspiration romane. Ils sont insérés, comme ceux des

3 éditions précédentes, dans le Mur Blanc d'enceinte des anciens jardins et vergers des moines.

Les étudiants, encadrés par deux Maîtres tailleurs de pierre, Jean-Pierre Horn et Florian Utz, et supervisés par leur professeur Laurent Reynès, ont réalisé une maquette d'un porche plein cintre « en arrière voussure de Marseille », en pierre calcaire et à l'échelle 1/2. Ces Workshops et ateliers pratiques les ont initiés à l'apprentissage de la stéréotomie. La première prise de contact avec la pierre avait, elle comme objectif, de les inciter, une fois leurs études terminées, à l'emploi de la pierre naturelle dans la construction.

Pendant toute la semaine, ils ont participé activement à toutes les étapes de la construction de l'arche : élaboration des dessins descriptifs du porche, mise en place de l'épure et réalisation des gabarits, taille des claveaux, confection du gabarit du plein cintre en bois. Le dimanche, grand jour de la remise officielle à la municipalité, ils ont procédé au montage devant l'abbatiale. Fierté et joie, pour cette première construction commune, se lisaient sur leurs visages.



Après avoir enfin eu l'accord de la CEA d'installer cet ouvrage sur le Rond-Point à la sortie de Marmoutier vers Saverne, Jean-Pierre Horn et Florian Utz ont monté méticuleusement tous les éléments de l'arche réalisés pendant ce symposium. In fine, Fabio Secco a rajouté des contreforts qui lui confère stabilité et majesté.

Ingrid Töldte

Adjointe au patrimoine





Eh oui les cigognes sont de retour, non sur les clochers des alentours comme le dit la chanson, mais sur le pylône de la rue du 22 novembre. Après une disparition d'une cinquantaine d'années, les voilà de retour depuis 2015, ayant déjà assuré une descendance d'une quinzaine de petits. Trois autres couples, installés près de la chapelle Saint-Denis, du presbytère et d'une maison particulière, les ont rejoint cette année.

Espèce patrimoniale protégée, la cigogne blanche, symbole de la fertilité selon une croyance médiévale, est emblématique de l'Alsace parce qu'elle construisait instinctivement son nid sur les cheminées des maisons alsaciennes. Elle peut tout aussi bien choisir la cime d'un arbre ou d'un pylône. Malgré tout, au milieu des années 70, on ne dénombrait plus que neuf couples de cigognes blanches dans cette zone géographique. Des efforts ont été réalisés et l'on se réjouit d'assister aujourd'hui à son grand retour en

Alsace où l'on dénombre environ neuf-cents couples.

La cigogne blanche est un grand oiseau migrateur pouvant atteindre 1,15 m de hauteur pour un poids de 4,5 kg et une impressionnante envergure de 2,15 m. Elle arbore un plumage noir et blanc et des pattes rouges, très longues et fines. Son bec est rouge et ses yeux cerclés de noir. On ne peut distinguer le mâle et la femelle tant ils se ressemblent physiquement.

Elle se nourrit de petits animaux vertébrés (mammifères et amphibiens), de vers et d'insectes qu'elle trouve dans les endroits marécageux, les zones cultivées et les prairies, mais peut aussi puiser sa nourriture dans les décharges publiques trouvées lors de sa migration dans les pays où ces décharges sont encore fréquentes. Cela peut lui porter préjudice sur le plan sanitaire.

La ponte est de 4 ou 5 œufs. La plupart du temps il y a éclosion de quatre œufs.

À savoir que l'éclosion se fait tous les deux jours, d'où une différence d'âge qui peut atteindre 10 jours. Cette situation fait souvent le malheur du dernier né, trop faible pour se battre pour la nourriture, que lui enlèvent ses frères et sœurs. Ce qui lui vaut d'être jeté hors du nid par les adultes, en voyant qu'il est trop faible.

Humour :

La livraison des bébés aux futurs parents se fait par le mâle car la femelle y est inapte vu qu'elle a toujours le bec ouvert.

La cigogne est l'emblème de l'Alsace, mais pour les Lorrains, c'est un moyen anti-contraceptif car pour ne pas avoir de bébé, ils leur tirent dessus...

Un conseil : évitez de vous garer sous un nid de cigognes...



Gino Duthel,

adjoint honoraire et inspecteur cigognard



Les Barbapapa sont toujours présents au sein du périscolaire « l'île aux Mousaillons » de Marmoutier (le thème de l'année).

Dans le cadre des **REEAP** (Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) financés par la CAF, Anne Houillez, intervenante culinaire a proposé 3 ateliers :

- Le 18 novembre: «les couleurs» en réalisant des petits sablés avec un petit décor à base de glaçage coloré
- Le 2 décembre : « **magie de l'hiver** », de bons clafout' crumbles ont été confectionnés avec les enfants et les parents des structures primaire et maternelle de Marmoutier
- Le 15 décembre : « **Fantaisie de Noël** », lors de la fête de Noël, les enfants ont pu décorer des excellents muffins

Plusieurs ateliers ont été proposés en parallèle, bricolage et chants de Noël.



Nous nous rendons une fois par mois environ à la bibliothèque pour écouter des contes proposés par Virginie. Les enfants sont toujours ravis de s'installer confortablement sur les poufs mis à disposition.

Dominique, bénévole de la bibliothèque, se déplace deux fois par mois au périscolaire pour partager un moment convivial avec les enfants. Partage d'un repas et **lecture d'histoires** sur le thème du moment, sport,

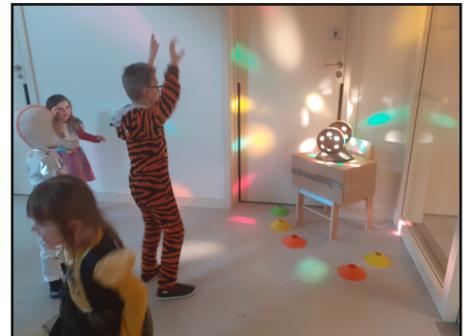
carnaval et le lapin de Pâques.

L'ALEF (Association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation) a proposé un mois de février autour du sport, 1, 2, 3 prêts ? Nos petits moussaillons ont participé à des parcours de jeux de lancers ainsi que d'un atelier de relaxation.



Nous avons organisé une **fête carnavalesque** le jeudi 9 mars au soir dans la salle de motricité de la Maison de l'Enfance.

Au programme : crêpes et salade de fruits maison, distribution de bonbons et de chocolats avec les enfants du multi-accueil, danse avec jeux de lumières, tous les enfants ainsi que les animatrices étaient déguisés.



HupHupBarbatruc !

Audrey Schlegel (Directrice du périscolaire et son équipe d'animation)

Toute l'équipe du Multi-Accueil poursuit son investissement dans le quotidien de la vie de la structure et propose divers projets dans le respect des mesures sanitaires.

Comme l'année dernière, l'équipe a proposé aux enfants la création de cartes de vœux à destination des personnes âgées de l'EHPAD de Wasselonne. Les familles fréquentant la maison de l'enfance ont également été invitées à y participer : près d'une centaine de cartes ont ainsi pu faire le bonheur « des papis et des mamies ».

Pour clore l'année 2022 en beauté, l'équipe au complet a souhaité créer son propre spectacle de Noël à destination des enfants accueillis au Multi-Accueil « **la ferme à Noël** ». Plusieurs scènes ont amené les petits et grands à se plonger dans les aventures rocambolesques de la ferme dans la période avant Noël. Les magnifiques décors ainsi que le script de ce spectacle ont été réalisés par l'équipe avec une grande imagination.

L'année 2023 a débuté dans la jovialité avec la dégustation de la **galette des rois** et les bricolages associés pour fêter tous nos rois et reines !

Nous poursuivons les festivités avec **Carnaval** où il régnait une ambiance festive et enjouée au multi-accueil !

Comme chaque année, nous soutenons la journée mondiale de la trisomie 21 avec « **L'opération chaussettes dépareillées !** » le 21 Mars.

Lorsque vous lirez cet article, le lapin de Pâques sera bien évidemment passé au multi-accueil et les enfants auront trouvé avec une grande joie les œufs en chocolat qu'il aura bien caché... Nous avons d'ores et déjà décoré le couloir de la crèche pour qu'il se sente à l'aise...

Cette année, les enfants ont le bonheur de faire **la rencontre de petites boules de poils**. Une fois par mois en général, l'association « **Un poil' humain** » nous présente des lapins et cochons d'inde et propose aux enfants diverses activités (découpage de fruits et légumes pour les animaux, petits jeux avec eux etc...)

Les enfants attendent ces rencontres avec impatience !

Nous préparons encore bien d'autres projets pour 2023 avec professionnalisme et bonne humeur tels qu'une matinée spéciale pour nos futurs écoliers, une fête d'été ou des journées à thème (semaine du goût, halloween etc...).

A bientôt pour de nouvelles aventures !



LES NOUVEAUTÉS 2023 AU COLLÈGE LÉONARD DE VINCI



Comme chaque année scolaire, les équipes du collège mènent de nombreux projets sportifs (UNSS), culturels avec de nombreux partenaires comme l'Espace Rohan, le Théâtre du marché aux grains, « les collégiens au cinéma » avec le Ciné CUBIC, littéraires (Printemps de l'écriture), scientifiques (Les cordées de la réussite avec l'UNISTRA : « les décodéuses informatiques ») etc... Les projets foisonnent. Le développement durable reste au cœur des préoccupations, l'atelier nature fonctionne régulièrement. Le club théâtre et le club arts plastiques remportent un vif succès. Le théâtre présentera sa création d'ici à la fin de l'année alors que les arts plastiques exposent au collège tout au long de l'année. Nous allons donc porter notre attention sur les nouveautés ou temps forts de l'année scolaire.

Nous vous avons laissé lors du précédent article en annonçant le Cross du collège qui a été organisé la veille des vacances de la Toussaint par la dynamique équipe d'EPS. Malgré la pluie battante du matin, nous avons décidé comme à notre habitude de rester optimiste et c'est finalement sous une météo clémente que nos élèves se sont élancés par niveau pour faire un parcours adapté à leur âge. Partant du collège en passant par l'arborétum, les collégiens déguisés par classe ont couru, certains pour gagner à tout prix, alors que d'autres courraient pour participer et surtout terminer. Ils ont été encouragés par les professeurs associés à des parents d'élèves placés tout au long du parcours. Un grand merci à la Mairie pour les barrières et l'arrêt de circulation le temps de la course devant le collège. La sécurité routière était assurée ainsi que la prévention avec la présence de secouristes qui ne sont intervenus, heureusement,



GROS PLAN 1 : Attestations de sécurité routière 1er et 2ème niveau, elles se passent au collège

Le passage de l'ASSR niveau 1 concerne, cette année, les élèves nés en 2010 ou avant, généralement scolarisés en 5ème. Le passage de l'ASSR niveau 2 concerne les élèves, cette année, nés en 2008 ou avant, généralement scolarisés en 3ème. Les entraînements et les tests vont se dérouler du début du mois de mai à la mi-juin avec une séance de rattrapage si nécessaire pour ceux qui échoueraient. Il n'y a pas eu d'échec au cours des trois dernières années. Depuis l'année dernière, les élèves s'entraînent et passent les tests de l'ASSR1 en ligne sur une plateforme nationale. Pour les élèves qui passent l'ASSR2, des créneaux horaires sont ouverts pour qu'ils puissent s'entraîner en autonomie au collège ou à la maison. Tous peuvent voir les corrigés dans la foulée et leurs résultats aux tests dans les heures qui suivent leur examen. L'accent est de plus en plus mis sur les EDPM (Engins de Déplacements Personnels Motorisés de types trottinettes, gyropodes, etc.) en raison du développement de ces moyens de déplacements particulièrement prisés des jeunes, de l'accidentologie des usagers de ces moyens de déplacement et des questions en nombre croissant dans les tests.

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/reglementation-des-edpm>

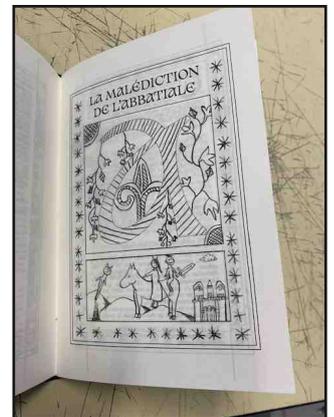
Les diplômes seront remis aux élèves d'ici aux grandes vacances et seront à conserver précieusement car ils sont exigés par les Auto-écoles pour l'inscription au Brevet de Sécurité Routière (jeunes à partir de 14 ans pour conduire des 2 roues de 50cc ou des voiturettes) et au permis de conduire.

Benoit FOEGLE, CPE

que pour quelques fatigues, courbatures et bobos. Les élèves se sont requinqués auprès d'un stand organisé par les agents du collège : Gâteaux faits maison, fruits et tisanes pour se réchauffer. Ce moment de cohésion s'est terminé par la remise de prix individuels et collectif pour la classe la mieux déguisée.



Deux projets transdisciplinaires ont été menés en 5°. Un projet nommé « la bibliothèque itinérante » dans le cadre d'**Artiste en collège** financé par la CEA nous a permis d'accueillir deux jeunes talents de l'Atelier Pluriel, conception et fabrication éditoriales. Sarah et Aurélien ont permis aux élèves d'une classe de créer un livre comme au moyen âge. A partir d'une visite à l'Abbatiale menée par la professeure d'H-G et M. Boué, les élèves ont écrit des histoires en français mais ont aussi créé des dessins en arts plastiques autour de lettres. Ils ont fabriqué l'encre en SVT, puis réalisé le livre à la main en pliant et en cousant. Les autres 5° ont accueilli un enlumineur, Thierry Mesnig qui leur a fait vivre 2 heures à l'époque médiévale grâce à des reproductions d'objets et leur a permis de créer leur propre lettre peinte. Quelle réussite, et quelle production car chaque élève a pu ramener à la maison sa réalisation. Enfin, un autre projet est mené dans le cadre d'**Artiste en collège** - CEA : une mini-comédie musicale - « Blanche Neige, le retour », est en pleine création dans une classe de 6 avec la Compagnie Atelier Mobile. Elle sera représentée en fin d'année au collège.



Le prochain temps fort sera notre **journée annuelle développement durable** qui se tient la veille des vacances d'avril. Le vendredi 14 avril toutes les classes et toutes les équipes travailleront autour de l'effondrement de la bio-diversité. Nous accueillerons au collège des membres de SeaSheperd en 3°, Benoit Ozanon de l'office de la biodiversité en 5°. Tous les élèves réaliseront une fresque de la biodiversité. Les 6° pourront visiter des expositions prêtées par l'association L214 suivie pour les 4° d'une conférence en visio avec Dominic Hofbauer de L214. La préservation des abeilles sera évoquée aux élèves de 6° par une des agents du collège qui est aussi apicultrice. Des bombes de graines seront fabriquées et larguées. Tous les élèves seront sensibilisés et pourront s'entreprendre acteurs de la préservation de la biodiversité à leur échelle.

GROS PLAN 2 : Prévention contre le harcèlement scolaire - Programme Phare.

Comme l'ont largement diffusé les médias, la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire est devenue une cause nationale. Le « **Programme Phare** » demande aux établissements scolaires de développer ou de renforcer les actions d'information et de prévention en direction des élèves et de prévoir un protocole de traitement des situations de harcèlement ou susceptibles de le devenir. Le collège Léonard de Vinci développe depuis plusieurs années des actions, en rapport avec cette thématique, qui touchent chaque niveau de classe à commencer par nos nouveaux élèves dès la journée d'inclusion des 6èmes, quinze jours après la rentrée avec l'appui du RAJ à l'aide d'un jeu de rôle : « la bête noire ».

Cette année, au mois de janvier, dans le cadre de l'inter-CESCE (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement, réunissant les directions et représentants de l'école primaire et du collège) les élèves de 6ème et de CM2/CM1 de l'école primaire de Marmoutier ont bénéficié de séances d'information et de prévention sur les usages des réseaux sociaux (un moyen de plus en plus utilisé dans les affaires de harcèlement) et d'internet mettant en synergie la bibliothécaire de la commune Mme Eschenlohr, des enseignants de l'école primaire, le professeur-documentaliste du collège et un intervenant extérieur de l'organisme CIVIC PACIS, M. Zipfel. Cette session s'est achevée sur une réunion d'information et d'échanges avec le juriste éducateur, les parents d'élèves et des enseignants le mardi 17 janvier en soirée. Une quarantaine de personnes ont participé.

Si le climat scolaire est apaisé au collège de Marmoutier grâce au traitement quotidien très prenant et le plus rapide possible des situations d'intimidations ou de micro-conflits entre élèves, le collège ne se dispense pas de faire évoluer ses actions de prévention et a présenté son protocole de traitement des situations en Conseil d'Administration. La rapidité de la remontée d'information vers les adultes et, par conséquent de la prise en compte des situations au plus tôt, sont cruciales pour éviter la dérive vers des faits avérés de harcèlement.

Benoit FOEGLE, CPE

LE COLLEGE FAIT SES PORTES OUVERTES



Le **vendredi 9 juin de 15h à 19h**, le collège ouvrira ses portes. Nous vous attendons nombreux mais particulièrement les futurs CM2 qui pourront visiter le collège en famille. Les équipes enseignantes montreront par pôles disciplinaires leurs réalisations et projets, certains de nos élèves montreront plusieurs fois dans l'après-midi leurs talents, alors que l'association *Les parents du Vinci* vous accueillera à la buvette.

Article écrit le Mardi 11 avril 2023

Véronique LUTZ, Principale du Collège

AIR&VIE DEVIENT UN FOYER D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ



Le site, situé sur les hauteurs de Marmoutier et géré par la Fédération de Charité Caritas Alsace, accueillera prochainement 24 adultes en situation de handicap.

Un espace de 4,5 hectares entre vergers, forêt et prairies. Quel plus bel endroit pour devenir le lieu de vie de personnes en situation de handicap ? Le bâtiment principal d'Air&Vie sera prochainement transformé en foyer d'accueil spécialisé (FAS) pour ces adultes qui ont conservé une autonomie physique ou intellectuelle suffisante pour

réaliser les actes de la vie courante mais ne peuvent exercer d'activité professionnelle.

A leurs côtés, pour les accompagner toute l'année, une équipe de professionnels (assistante sociale, psychologue, ergothérapeute, animateurs...) sera recrutée. « Le FAS Air&Vie répond à un manque de places, en Alsace, dans des structures adaptées. De nombreux adultes en situation de handicap restent hébergés dans des établissements médico-sociaux dédiés aux enfants ou dans leurs familles, explique Arnaud Fritsch, directeur de la Fédération de Charité Caritas Alsace, structure qui détient le site. En lien avec la Collectivité européenne d'Alsace, nous avons donc souhaité transformer Air&Vie. »



UN LIEU OUVERT ET SOLIDAIRE

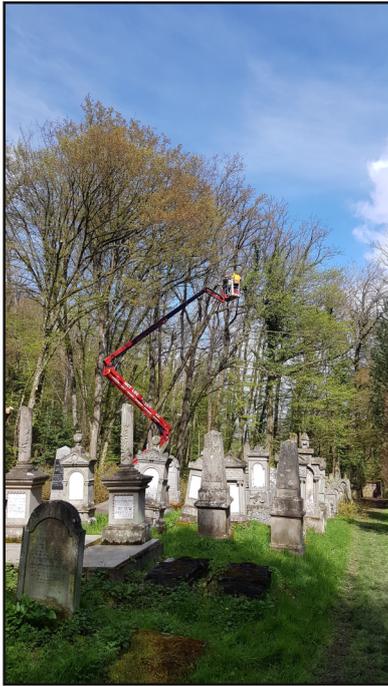


Les futurs résidents-es profiteront d'activités sur place-grâce aux espaces communs, à la salle de restauration, au terrain multi-activités, au terrain de pétanque et aux équipements de détente extérieurs - avec l'équipe médico-sociale ou les bénévoles de Caritas Alsace. Depuis 2012, Air&Vie est en effet devenu un lieu de rencontre pour les associations, les entreprises, les paroisses et les habitants-es du territoire grâce à l'implication d'une trentaine de bénévoles.

« Cette ouverture va perdurer et être amplifiée, reprend Arnaud Fritsch. Les résidents et résidentes pourront aussi être actifs bénévolement à Marmoutier à travers des partenariats avec d'autres associations et structures, comme

la maison médicalisée Pierre Valdo-Sonnenhof et l'ESAT les Trois Relais (Établissement et service d'aide par le travail). » Le second bâtiment d'Air&Vie, baptisé Le Pavillon, continuera à accueillir des familles précaires suivies par Caritas Alsace et pourra également héberger les familles des résidents du FAS, qui ne résideront pas forcément à proximité.





Les visiteurs, promeneurs ou familiers qui aiment arpenter les allées paisibles du cimetière juif ont certainement été surpris de l'agitation qui y régnait durant quelques jours au mois d'avril.

En effet, suite aux tempêtes qui se sont succédé et ont provoqué la chute d'arbres et de nombreuses branches, plusieurs stèles sont tombées ou ont été cassées. Il devenait donc urgent de sécuriser les lieux afin de préserver ce patrimoine vieux de plus de 200 ans. Pour cela, nous avons fait appel aux services de l'ONF (Office National des Forêt), expert en la matière. Ils ont procédé à l'abattage des arbres menaçant de tomber, par démontage et rétention à l'aide d'une nacelle-araignée et d'un tracteur avec pince, à la coupe des branches basses et à fort déport, ainsi que des bois morts.

Les branches amassées sur des tas ont ensuite été broyées par les services techniques de la ville.

Cette opération d'ampleur a permis de se prémunir d'éventuels dégâts pour de nombreuses années.

En 2018 une équipe de bénévoles, ayant répondu à l'appel de Yoav Rossano, chargé de mission patrimoine auprès du CIBR (Consistoire Israélite du Bas-Rhin), a réalisé des travaux de nettoyage des stèles et ce durant 18 mois. Passés 3 ans, une nouvelle opération de dévégétalisation s'avérait à nouveau nécessaire. Les stèles sont ainsi débarrassées de tous végétaux (lierre, mousses, lichens...) qui fragilisent la pierre, afin de leur redonner une nouvelle jeunesse et de permettre d'entretenir la mémoire des défunts.



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, vous pouvez me contacter au **07 83 67 62 59**.

Les travaux ont lieu tous les mardis de **9h30 à 11h45**. Le matériel (brosse, spatule, masque et autres) est fourni.

Ingrid Töldte,

adjoite au patrimoine





Avec la commune de Schwenheim, la **ville de Marmoutier** et **l'Association Valeurs de la République, Alsace-Moselle Pro-Patria**, nous prévoyons en association avec les villes de Wasselonne et Schwindratzheim, les communes de Thal-Marmoutier, Dimbsthal et de Reutenbourg libérées par la 2^{ème} Division Blindée de raviver avec **la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque, la Flamme de la Nation à l'Arc de Triomphe le 8 Mai 2024.**

Sur les plages normandes, nous avons prévu du **9 Mai au 12 Mai 2024** pour les communes inaugurant une borne du Serment de Koufra en 2023 et 2024 une cérémonie « Sable de Normandie » avec Madame le Maire de Saint-Martin-de-Varreville. La ville de Marmoutier sera présente avec Monsieur le Maire Jean-Claude Weil accompagné d'une délégation du Souvenir Français. Un honneur particulier sera rendu aux forces américaines au cimetière de Colleville-sur-Mer. A UTAH-Beach, les Unités Compagnons de la Libération, des Forces Françaises Libres seront mises en exergue. Une cérémonie au monument du Commando Kieffer à Ouistreham est prévue pour rendre un hommage aux Forces Britanniques qui participent à la Libération de la France. Nous rendrons un hommage particulier au Sergent Horny, né à Marmoutier et qui débarque sur la plage pour l'assaut sur le casino.

Dans le cadre du projet « Normandie 2024 », vous êtes cordialement invités à Marmoutier (**voir flyer page 24**) le **19 Novembre 2023** au « **Concert Leclerc** » avec la Musique de Wasselonne et l'Orchestre à l'École de Wasselonne, ensemble musical formé de 80 musiciens pour le « 80^{ème} anniversaire » du débarquement et de la libération. Les élèves seront particulièrement honorés de vous accueillir.

Dans le cadre « Citoyenneté », vous êtes aimablement invités à vous joindre à la journée prévue et en cours de finalisation pour les réservations à la « **Visite des Hauts-Lieux de la République** » le **Samedi 29 Juin 2024 (voir le flyer page 24)**, avec une inscription ferme préalable au plus tôt avec envoi du chèque.



Le point des inscriptions se fera par le versement reçu d'un chèque de 60€ par participant pour une inscription ferme au plus tard le 1^{er} Mars 2024.

Dès lors que le bus prévu n'est pas à 80% de taux de remplissage afin de garder les coûts à 60€ par participant, nous serons probablement dans l'obligation de renoncer à cette journée. La prospection s'arrêtera définitivement le 1^{er} Mars 2024 avec la décision de maintenir ou non cette journée citoyenneté avec le député Patrick Hetzel pour le Palais Bourbon et le Sénateur Claude Kern pour le Palais du Luxembourg. En cas d'annulation, les chèques sont soit remboursés, soit non encaissés. Nous invitons en particulier les « Jeunes du Conseil Municipal » des communes et les élèves des communes du projet « Normandie 2024 » à se joindre à cette visite et s'intéresser aux missions et rôles des élus nationaux au sein des deux assemblées qui forment le parlement. Pour ceux/celles qui ont déjà visité le Palais du Luxembourg ou le Palais Bourbon, une visite du Musée de la 2^{ème} Division Blindée/Musée Jean Moulin est organisée. Une visite des Invalides est possible avant de rejoindre l'Arc de Triomphe.

Pour ceux/celle qui seraient intéressées, prendre contact svp : association.pro-patria@orange.fr

Tous les membres de l'association vous saluent cordialement en espérant pouvoir vous saluer aux différentes manifestations.



Normandie 1944 - 2024
80ème Anniversaire du Débarquement « Des plages Normandes aux Berges du Rhin »

MARMOUTIER
SALLE POLYVALENTE DU HECKBERG
19 NOVEMBRE 2023 15H00 - 17H00

La députée de Moelsheim Louise Morel, le député de Saverne Patrick Hetzel, le Sénateur du Bas-Rhin Claude Kern
 Le Président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclouque, Madame la Maire de Saint Martin de Varreville, l'Association Valeurs de la République
 Monsieur le Maire de Marmoutier, Madame le Maire de Wasselonne, Madame le Maire de Lampertheim
 Les Maires de Cirey sur Vezouze, Dabo, Wangenbourg, Dimbsthal, Thal-Marmoutier, Schwenheim, Reutenbourg, Schwindratzheim, Petersbach, Grussenheim, Fortschwihr
 Les élèves de Wasselonne, Schwindratzheim et Lampertheim
 Les Anciens Apprentis Mécaniciens de l'Armée de l'Air Alsace, les Anciens Marins Saverne, les comité du Souvenir Français de Marmoutier et Hochfelden, l'Association des Sous Officiers de Réserve de Saint Avoird, les Amis de la Soixante-Dixième Vosges du Nord (72ème US ID), les Amis de la Gendarmerie Strasbourg; les Anciens de la 2ème DB Manche

ont l'honneur de vous inviter à la restitution publique du projet « Normandie 2024 »
« 80 Elèves Alsaciens Mosellans avec le Général Leclerc, de Koufra à Strasbourg »
Cérémonie 79ème de la Libération à la Borne du Serment de Koufra Km 1077 de Marmoutier

Remise des drapeaux par les élus et hautes autorités aux élèves porte-drapeaux
 avec l'aimable participation de la Musique et de l'Orchestre de L'Ecole de Wasselonne

14h30 - 15h00 Accueil / Aubade	16h00 : Cérémonie Borne - Remise des drapeaux - Honneurs aux Morts - Honneurs aux Alliés - Hymnes Nationaux	Réponse souhaitée à adresser svp date limite: 11 novembre 2023 À Colonel (er) Norbert Zorn Pro-Patria, 3, rue du Dabo, 67440 Schwenheim association.pro-patria@orange.fr	Concert au profit des « Blessés en Opérations Extérieures » et l'association Adèle de Glaubitz
--------------------------------	---	---	--



Paris
29 Juin 2024

« VISITE AU CHOIX »

MUSÉE 2ÈME DB JEAN MOULIN	SÉNAT PALAIS DU LUXEMBOURG	ASSEMBLÉE NATIONALE PALAIS BOURBON
---------------------------------	----------------------------------	--

29 Juin 2024 « Mémoire et Citoyenneté / Visite des Hauts-Lieux de la République »
Association Valeurs de la République/Alsace Moselle/Pro-Patria
 60€ /personne Départ Wasselonne/Marmoutier 06h00 en direction Paris 13h00
 Arrêts possibles sur A4: Phalsbourg/Sarre-Union/Saint-Avoird
 13h00 - 18h00 Visite libre Sénat/Assemblée Nationale/ Musée 2ème DB
 18h30 Arc de Triomphe/ vers 19h00 retour

Prospection et inscription en fonction ordre d'arrivée des chèques
 Précisez visite souhaitée/ Sénat (réservation à confirmer), Assemblée Nationale ou Musée 2ème DB
 Chèque à l'ordre de Pro-Patria pour inscription ferme, fournir adresse Internet svp

Réponse à envoyer au plus tôt pour inscription ferme, souhaitée pour le 19 Novembre 2023
chèque au plus tard 1er Mars 2024

Colonel (er) Norbert Zorn, 3, rue du Dabo 67440 - Schwenheim
 Prendre contact svp: association.pro-patria@orange.fr

en cas de taux de remplissage trop faible, annulation du bus / les chèques ne seront pas encaissés/décision maintien ou annulation le 1er Mars 2024

EUGÈNE ET ÉMILE DIEBOLT, ENTREPRENEURS

«... mon père en rentrant, avait les yeux si bleus
que je croyais voir le ciel bleu.
J'apprenais mes leçons, la joue contre son bras
je crois qu'il était fier de moi.
Il était généreux, comme ceux du pays
et je lui dois ce que je suis».

Les Corons (extrait), Jean-Pierre Lang.



Eugène Diebolt, voit le jour à Marmoutier en 1896 et apprend le métier de forgeron, maréchal-ferrant et serrurier. Ses parents, nés français, vécurent difficilement l'annexion de l'Alsace par l'Empire allemand en 1871. Malheureusement, par manque de moyens, ils ne purent quitter leur province et opter pour la France comme beaucoup d'autres alsaciens déterminés à rester français. Son père Émile, dans le déni absolu de ce changement contraint de nationalité, inculqua profondément son attachement à «sa patrie» à ses cinq enfants. C'est dans ce contexte qu'Eugène, bien que né allemand, développa un profond amour pour la France, un pays dont il ne connaissait rien au départ, mais auquel il resta profondément attaché jusqu'à son dernier souffle.

En 1914, mobilisé dans l'armée allemande, il se retrouva, du fait de son métier, à la *Feldschmiede* (forge en plein air) au *Hartmanswillerkopf* pour réparer le matériel roulant et ferrer les chevaux de l'armée, mais aussi pour récupérer, pendant les accalmies, les blessés et les morts au champ de bataille. Son engagement en ces moments difficiles lui valut l'*Eiserne Kreuz*, la Croix de Fer, récompense suprême dans l'armée allemande.

Profitant d'un moment de trouble et n'écouter que ses convictions patriotiques, Eugène déserta pour rejoindre l'armée française dont les premières lignes se trouvaient en face à quelques dizaines de mètres. Caporal dans la 234^e section de mitrailleurs de montagne, il a servi «son pays» dans les campagnes de France en Belgique, en Italie, en Roumanie et en Macédoine. Pour récompenser sa bravoure et son courage les autorités françaises lui décernèrent la Croix de Guerre et le diplôme de combattant... la même distinction dans deux armées ennemies



durant le même conflit. Il conserva précieusement les deux décorations françaises, par contre, il donna sans regrets l'*Eiserne Kreuz* à un militaire américain, collectionneur d'objets de guerre(*).

Démobilisé, il chercha du travail et se retrouva à Metz au poste de contremaître en mécanique, spécialisé dans le montage de grues de chantier. C'est là qu'il rencontra Mathilde Liechty, une Haut-Rhinoise d'Eguisheim, née en mars 1896 et partie comme lui à Metz pour travailler. Il se marièrent à Marmoutier en novembre 1919 et vinrent s'y installer, Eugène allait reprendre la forge de son oncle sans successeur, en 1923.

De leur union naquirent quatre enfants : Yvonne en 1920, Charles mort-né en 1932, Gérard en 1933 et Émile en 1936.

Un patron perfectionniste

Très rapidement Eugène agrandit la forge pour l'équiper d'un double foyer et de deux enclumes. Ferrer les vaches et les chevaux ou préparer les cerclages de roues qu'il montait avec le charron Alphonse Wilhelm devint vite routinier. Il se tourna donc vers la mécanique et installa un arbre de transmission le long d'un mur. Actionné par un moteur, ses multiples poulies, entraînaient de nombreuses machines-outils : perceuses, scies, meuleuses, une cintruse et un tour universel avec une boîte de vitesse, «*le nec plus ultra de l'époque*» dira plus tard son fils Émile(*).

Avec la reprise économique consécutive à la guerre de 1914-18 apparaissent les premières automobiles chez les notables, les industriels et quelques artisans-commerçants. À Marmoutier la première fut celle du docteur Léon Schœpfer et la deuxième celle d'Eugène Diebolt. Comme le permis de conduire devint obligatoire en 1923, presque tous les acquéreurs de voitures des environs lui demandèrent de leur enseigner les rudiments de la conduite, ce qui ne fut pas toujours évident. Par exemple l'automatisme de l'utilisation des pédales pouvait devenir un vrai casse-tête, car leur disposition variait selon les constructeurs (sur certains modèles de la marque Citroën, l'accélérateur se trouvait au centre et non à droite). À Marmoutier, comme dans les villages environnants, la mortalité des poules, des canards, des oies, des chiens et des chats errants dans les rues, augmentait fortement durant ces séances d'apprentissage.

Ne sachant dire «non» il répondait favorablement à toutes les demandes de ses clients. C'est ainsi qu'il se spécialisa peu à peu dans la carrosserie et la mécanique en réparant des motos, des automobiles, des camions et des tracteurs forestiers. Ci-dessous, à gauche (accroupi au premier plan) en intervention sur le train avant de la camionnette d'un client savernois. Il lui arriva même de remettre en route un véhicule de l'armée française tombé en panne juste devant son atelier, en septembre 1939 (ci-dessous, à droite).



Eugène, en autodidacte méticuleux, s'imposait et imposait à ses ouvriers une grande rigueur dans leur activité. Avec ces deux règles : le travail bien fait et la satisfaction du client, pas le moindre défaut n'était accepté. Ce qui sortait de l'atelier devait être irréprochable. Eugène possédait aussi un «sixième sens», celui de repérer au premier coup d'oeil les collaborateurs doués et talentueux. Il aidait et encourageait tous ceux qui montraient de la bonne volonté et les poussait toujours à se dépasser, faisant sienne la maxime : «*Il n'existe aucune raison qui puisse justifier de ne pas mieux faire*».

Conforme à l'image qu'on se fait des alsaciens, un peu bourrus, peu loquaces, mais grands travailleurs, il ne se répandait pas en félicitations et s'exprimait souvent en litotes : «*as geht ! – ça peut aller !*» valait plus qu'un compliment élogieux... tout le monde le savait et s'en accommodait... particulièrement ses fils.

Un patriote absolu

Le deuxième conflit mondial ébranla Eugène, comme beaucoup d'alsaciens-lorrains. Son patriotisme se réveilla en même temps qu'une aversion exacerbée contre l'occupant nazi.

Malgré son peu d'amabilité envers les envahisseurs, sa réputation et sa compétence intéressaient les autorités militaires qui lui firent une offre plus qu'alléchante : devenir le réparateur attitré des véhicules administratifs de l'armée. Pour ceci il aurait fallu agrandir les locaux (jusqu'à 1 200 m²) et acquérir de nouvelles machines-outils. Tous ces frais allaient être pris en charge par le III^e Reich et deux officiers lui proposèrent un contrat qui prévoyait toutes ces modalités... Eugène n'avait plus qu'à le signer. À peine les deux sbires sortis de la cour, notre garagiste jeta le document au feu, ce qui attisa la colère des autorités venues récupérer sa réponse. Une semaine plus tard, six de ses sept ouvriers furent réquisitionnés et l'atelier ne reçut plus jamais de bons d'essence(*).

Viscéralement hostile aux nouveaux maîtres de l'Alsace, il ne mâchait pas ses mots quand il s'adressait aux *Schwowe* et ne manifestait aucune complaisance envers ses compatriotes qui leurs avaient prêté allégeance, fussent-ils d'anciens amis. En automne 1944, G..., un de ceux-ci vint le trouver en esquissant maladroitement le salut nazi qu'Eugène avait en horreur.

- *Qu'est-ce que tu veux ?... et fais vite, car je n'ai pas le temps*, lui demanda-t-il (en alsacien).
- *La commune veut creuser un fossé antichar à l'entrée du village... et tu devrais venir nous aider.*
- *Dess àlles gebt mech nix àn - Cela ne me regarde pas - ... Qui t'a envoyé pour me dire cela ?*
- *Le Maire !*

Un tonitruant : *«sagch ihm, ar kàn mech àm Àrch lakke - dis-lui qu'il peut me lécher au cul»*, la quintessence des insultes alsaciennes, mit fin à la conversation et G... tourna les talons. Une demi-heure plus tard, le Maire, Gustav Edighoffer également un de ses anciens amis, se présenta chez le forgeron et l'interpella (en allemand) : *«Est-il vrai que tu as dit... Oui je l'ai dit !»* répondit-il sèchement en lui coupant la parole. Les deux hommes se faisaient face et Eugène, imperturbable, remonta lentement ses lunettes sur son front en fixant le Maire droit dans les yeux. Après un silence pesant, il continua (en alsacien) : *«Gustav ! tu vois le feu de la forge ? il est juste parfait. Rentres chez toi, va chercher ton pic et reviens me voir pour que je te l'affûte correctement. Ainsi, avec un bon outil, tu pourras toi aussi aider à creuser, mieux et plus vite. Et dépêche-toi, sinon toi et tes amis n'aurez pas le temps de finir votre œuvre, car les chars sont déjà derrière le Donon»*. Le maire quitta la forge sans le salut au Führer, et l'affaire s'arrêta là(*).

Souvent convoqué à la *Feldgendarmerie*, il n'a jamais failli à ses convictions. Au fur et à mesure de ses rencontres avec Herr Oberlechner, le chef de la brigade visiblement moins imprégné du fanatisme nazi que ses acolytes, une forme d'estime mutuelle s'installa entre les deux hommes. Le militaire tenta de le raisonner (en allemand) : *«Monsieur Diebolt, je sais que vous êtes français et que vous allez le rester. Tout mon respect. Moi je suis allemand et je vais le rester. Cette fois j'ai encore réussi à vous protéger, mais il se peut qu'un jour un autre soit assis à ma place et alors vous prendrez la route vers Schirmeck et de là au camp de concentration. Votre famille et ceux qui vous entourent ont besoin de vous. S'il vous plaît, pensez-y et calmez vous... d'ici quelques mois tout cela sera fini»*. Eugène avait compris, se calma et peu de temps après lui rendit la politesse. En effet, le 20 novembre 1944, ayant obtenu une information capitale, il envoya son épouse Mathilde auprès de son «ennemi préféré» avec le message suivant : *«Dis-lui de faire ses valises, car dans moins de quarante huit heures l'armée française va rentrer dans le village»*. Oberlechner vint saluer une dernière fois son «protégé» : *«Herr Diebolt, sie haben recht, das Reich wird zusammen brechen – vous avez raison, l'empire va s'écrouler»*. Il quitta *Maursmünster* sans plus jamais donner de ses nouvelles(*).

À l'aube du 22 novembre 1944 la rumeur de l'arrivée imminente des alliés se répandit comme une traînée de poudre. Eugène dont l'atelier se trouvait à l'angle de la *Karl Roos Straße* et de la *Bahnhofstraße*, se mit à arracher toutes les plaques de rues. Il ne concevait pas que les libérateurs puissent rentrer dans Marmoutier par une rue portant un nom allemand. Dès que les premiers soldats se pointèrent sous l'ancien pont du chemin de fer, il déposa l'ancienne plaque «Rue du Sergent Hoff», précieusement conservée durant l'occupation, sur le rebord de sa fenêtre et, comme toute la population, alla applaudir les libérateurs... avec une bouteille de Schnaps sous le bras.

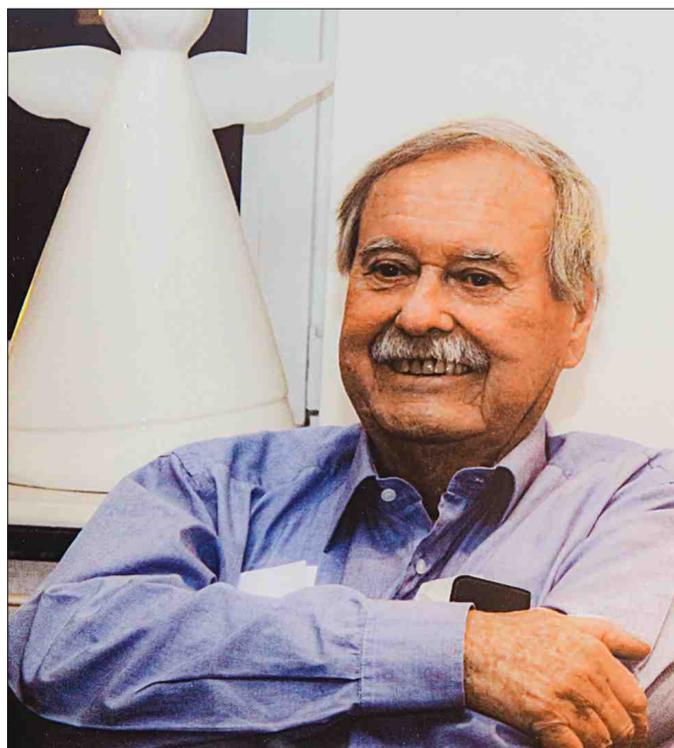
Après le retour à la France en 1945, ce grand patriote voua une admiration sans limites au Général De Gaulle qu'il eût le plaisir d'approcher lors de son passage à Marmoutier le 22 novembre 1959.

*«La pomme qui tombe
de l'arbre n'atterrit jamais
loin de son tronc».*

Dicton populaire alsacien.

*«Aux âmes bien nées,
la valeur n'attend point
le nombre des années».*

Le Cid, II, 2, Pierre Corneille.



Le 6 août 1936, le foyer des Diebolt connaît un heureux évènement avec l'arrivée d'un petit garçon. Avant de déclarer sa naissance, la famille essaya de choisir son prénom. La maman souhaitait un Robert, le papa un Émile (comme son père et son petit frère) et Yvonne, la grande sœur voulait absolument un Rémy. Le lendemain, Eugène pensant faire plaisir à tout le monde fit enregistrer son fils avec les prénoms : Émile, Robert, Rémy, mais c'était sans compter sur la détermination d'Yvonne. Chargée de garder et de promener son petit frère, elle profita de ce «privilège» pour le présenter à tout le monde, en précisant qu'il s'appelait bien Rémy. La famille se prêta jeu et c'est ainsi qu'Émile devint Rémy, prénom usuel conservé toute sa vie.

Dès ses six ans l'enfant se plaisait dans la forge, fasciné par le feu, et le fer rouge battu sur l'enclume. Vers huit ans la mécanique le captivait bien plus que les devoirs et, à peine rentré de l'école il rejoignait les ouvriers et les regardait travailler. Pour lui éviter de se salir, sa maman lui confectionna une salopette à sa taille *«la même que celle des grands»* dira-t-il plus tard(*).

«Moi aussi je voudrais un vélo»

Attiré par les vélos, Rémy se rapprochait toujours de son père lorsque celui-ci réparait ceux des clients. Ses yeux ne quittaient pas les mains paternelles, il enregistrerait tous ses gestes et lui posait de multiples questions pour mieux comprendre ce qu'il faisait. Un jour, le sentant très intéressé, Eugène se risqua à lui demander s'il voulait essayer de réparer une roue crevée. Le fiston, plus motivé que jamais, déposa la roue, dégagea la chambre à air, localisa la crevaison dans une bassine remplie d'eau, appliqua la colle et une rustine, puis remonta le tout sous le regard stupéfait de son père. Dans la discussion qui suivit, Rémy prit son courage à deux mains et lui demanda : *«Papa, moi aussi je voudrais un vélo»*. La réponse ne tarda pas : *«Tu vois celui qui est accroché au fond de l'atelier près de la forge ? Répare-le et il sera à toi»*. Comme il avait mémorisé tous les gestes en observant son père, Rémy le démontra méticuleusement et, constatant plusieurs éléments défectueux ou manquants, s'adressa à nouveau à son père qui lui répondit : *«Repères bien toutes les pièces qu'il te faut, demain je vais à Strasbourg, tu viendras avec moi et on ira les acheter»*. Aussitôt dit, aussitôt fait. Deux semaines plus tard, le vélo en parfait état et repeint en vert fut présenté au papa qui n'en revenait pas. Avec une fierté contenue, celui-ci lui proposa de s'occuper dorénavant des vélos de ses clients, le soir après l'école(*).

C'est ainsi que Rémy, à peine âgé de neuf ans, est devenu réparateur «officiel» de vélos sans se douter qu'il venait de poser les jalons d'une belle et longue histoire.

Très souvent le matin un vélo en panne (crevaison, frein hors d'usage, roue voilée ou chaîne cassée) attendait devant la porte de l'atelier. Il était déposé, parfois par un ouvrier avant de prendre le train pour Molsheim ou Saverne à la gare toute proche, mais plus souvent par une employée de l'usine de tricotage voisine, venue d'un village environnant. Comme la petite activité de réparation prenait de l'ampleur et de plus en plus de place, Eugène proposa à son fils de s'installer dans une remise inutilisée, près de la pompe à essence. Pour Rémy, ce local devint bien plus que son atelier, c'était son

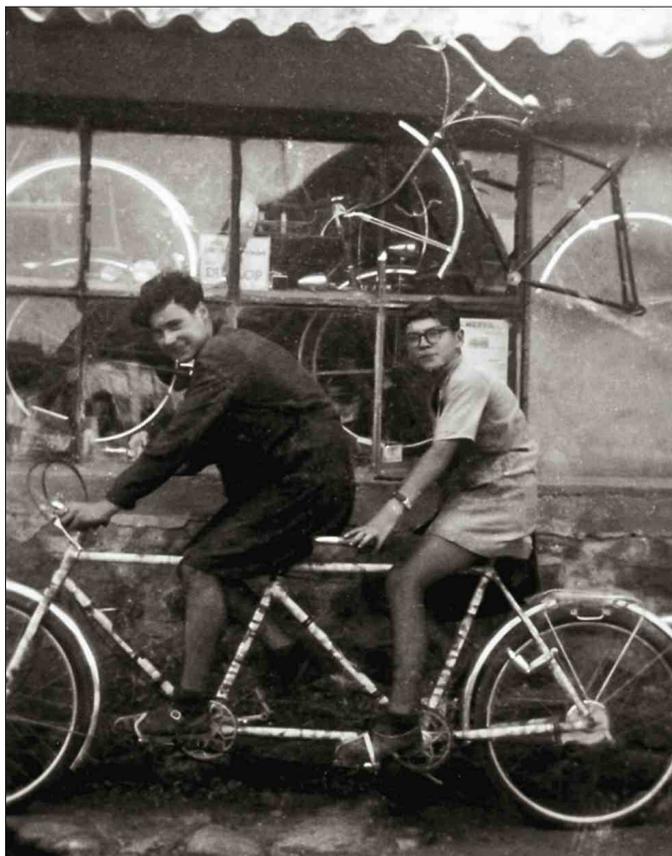
monde, son repaire, sa salle de jeux... et tout ce dont pouvait rêver un enfant de son âge.

L'année de ses douze ans, alors que son meilleur copain n'avait pas de vélo et qu'ils auraient bien aimé se balader ensemble, le mécanicien en herbe eût une idée géniale. Avec la complicité d'un ouvrier de la forge qui lui souda et ajusta deux cadres de récupération, il fabriqua un tandem «à deux double plateaux à l'avant, un dérailleur à trois pignons et quatre freins» (à droite devant sa «vitrine»). Après de longues années de service, le tandem, zébré noir sur fond blanc, sera conservé comme une relique dans le grenier de l'ancien atelier.

Quatre ans plus tard, Rémy se faisait remarquer avec sa bicyclette, un modèle unique et original, équipé d'un klaxon électrique de moto et d'une radio de voiture. Les deux accessoires étaient alimentés par une batterie de six volts, logée dans une sacoche arrière.

L'apprentissage

Le certificat d'études primaires en poche, Rémy adorait démonter des essieux, des boîtes de vitesse et des moteurs, roder des soupapes, souder à l'autogène et bien sûr, réparer des vélos. En dehors de l'atelier de son père, il n'aimait que les mathématiques et la géographie, les autres matières ne l'intéressaient pas. Mais le paternel voyait plus loin et, le jour de son quatorzième anniversaire, l'interpella : «*Soit tu apprends un métier, soit tu continues tes études au collège*». Sentant le manque d'enthousiasme pour la seconde alternative, il rajouta : «*Il y a deux métiers intéressants dans l'automobile, carrossier ou électricien*». Plutôt bien à l'aise en mécanique et un peu en carrosserie, Rémy lui répondit : «*Ce sera électricien-auto, car dans ce domaine je ne suis pas encore au point*»(*). Ci-dessous, Rémy vers 1950 à côté de ses parents.



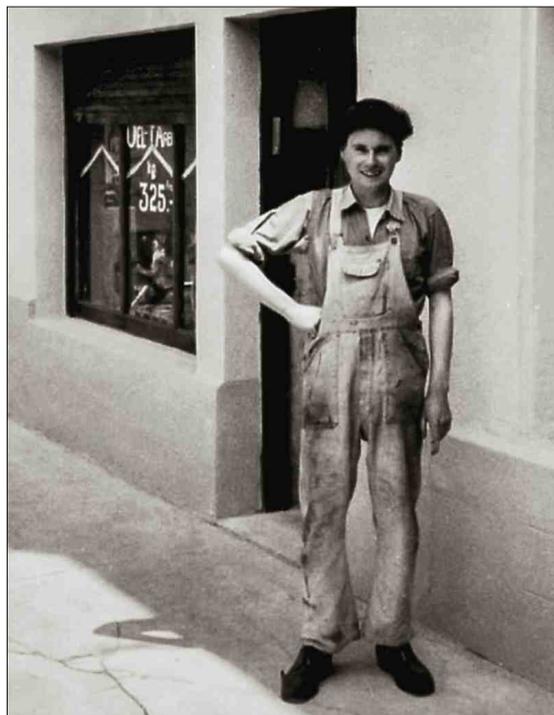
L'apprentissage d'un an à Obernai suivi de deux ans à Strasbourg s'acheva le 31 décembre 1953 avec le Brevet de compagnon électricien-auto (à droite). Celui-ci sera complété quelques années plus tard, en 1961, par le Brevet de maîtrise de mécanicien-auto.

Le retour au bercaïl

Dès son retour dans l'entreprise familiale, le père lui confia, entre autres, une activité en pleine croissance : le transport de personnes, une sorte de taxi et parfois même d'ambulance. Dans ses mémoires, Rémy, qui adorait conduire, raconte avec humour quelques anecdotes ou situations extraordinaires. Un accouchement sur la banquette arrière de sa traction, à quelques mètres de la porte de la maternité de Saverne, restait gravé dans sa mémoire. Lorsque la sage-femme, vint récupérer le nouveau-né dans la voiture elle lui expliqua calmement : *«Regarde bien ce que je fais, ainsi tu sauras comment procéder la prochaine fois où tu te retrouveras dans la même situation, tu coupes le cordon ombilical en deux et tu mets un nœud de chaque côté»*. Un autre souvenir marquant fut un transport en urgence, de Marmoutier à l'hôpital civil de Strasbourg, *«en dix huit minutes, le doigt sur le klaxon»*(*).

Grâce à sa qualification, Rémy contribuait directement à la notoriété de l'atelier. En effet aucun autre garage dans la région ne maîtrisait l'électricité-auto comme celui des Diebolt et les clients, de plus en plus nombreux, venaient parfois de très loin.

Eugène, à soixante cinq ans et plus de quarante années d'activité professionnelle intense, commençait à ressentir la fatigue. Sentant son fils cadet prêt à lui succéder, il lui demanda de prendre la direction de l'atelier en 1959.

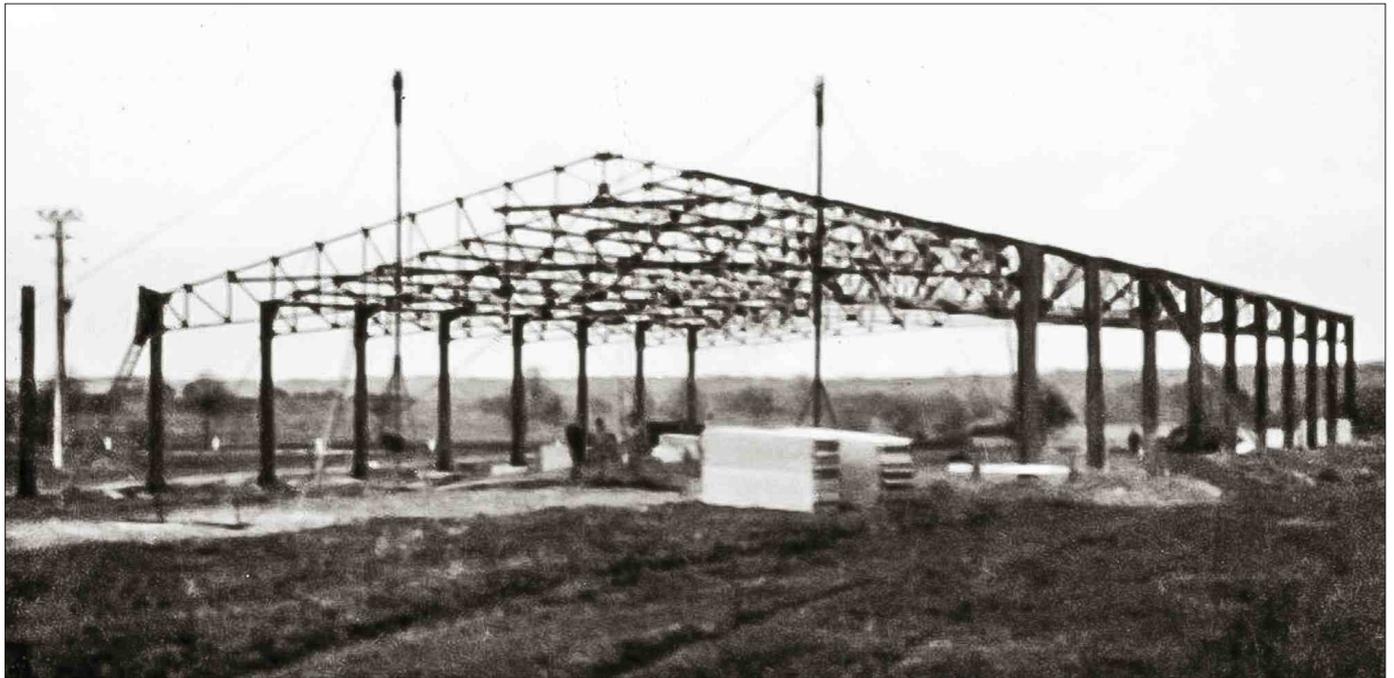


Les Établissements Diebolt

Le garage, réputé pour la qualité de ses services, attirait les débardeurs de la région de Wangenbourg - Engenthal venus jusqu'à Marmoutier pour y faire réparer leurs tracteurs et leurs remorques. L'un d'eux s'adressa au jeune patron : *«Ne pourrais-tu pas nous fabriquer des remorques ? Tu connais les nôtres mieux que personne et quand nous t'en confions une, elle ressort de ton atelier plus solide qu'une neuve»*(*). Rémy, émoustillé par cette marque de confiance décida de relever ce défi ambitieux. Après plus d'un an d'études, de plans, de mises au point, d'essais et d'homologations, la première remorque destinée aux forestiers quitta son atelier en 1962 (à droite). À peine un an plus tard il commercialisa son premier arrière-train complet de camion pour grumes (ci-dessous).

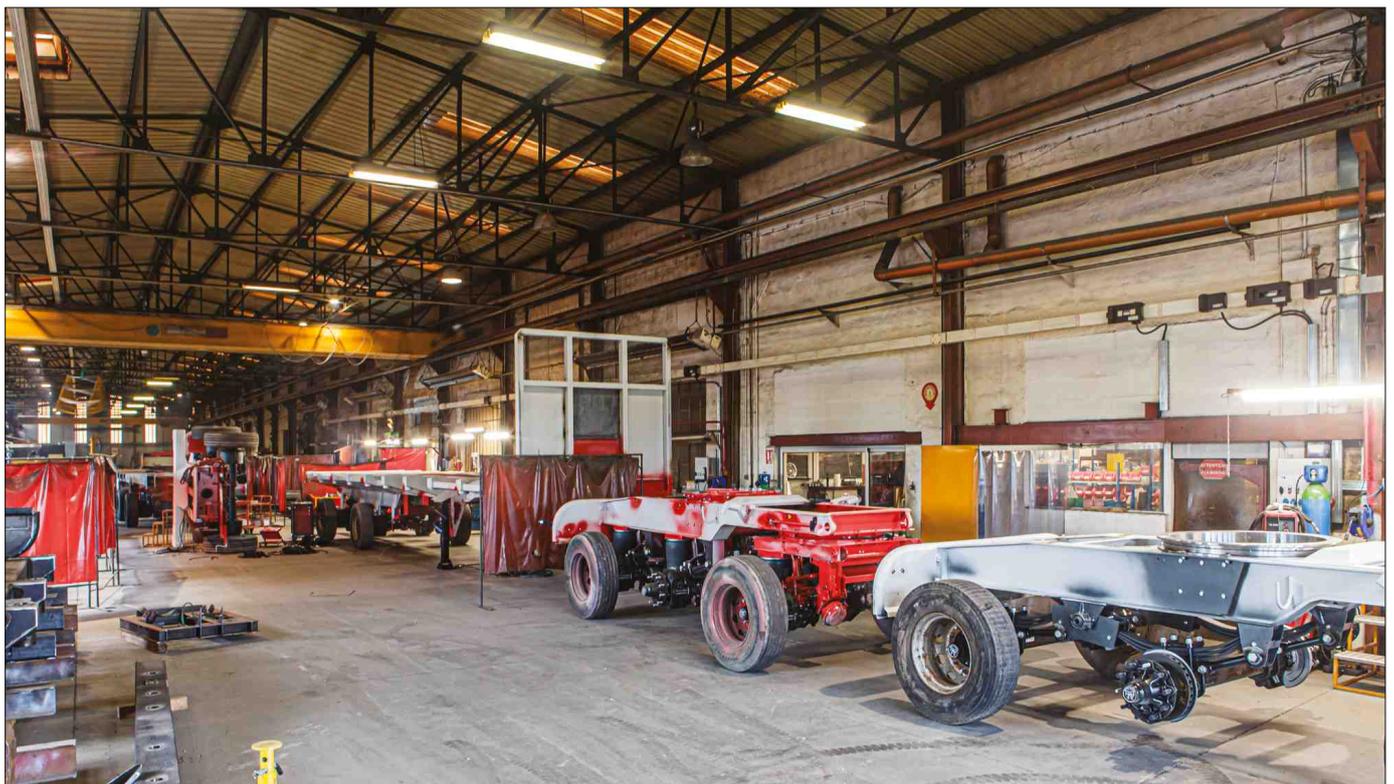
Le succès ne tarda pas et les commandes affluèrent, mais le manque de place dans un atelier impossible à agrandir obligea le dirigeant à prendre une décision rapide et capitale : investir dans une nouvelle usine capable de répondre aux besoins et aux ambitions de son entreprise. Entre-temps il avait appris par son frère Gérard





qu'une opportunité foncière se présentait à l'entrée nord du village, en bordure de la Route Nationale 4. Rémy séduit par l'intérêt stratégique du lieu : l'accès direct à la principale voie de communication de l'est de la France, contacta tous les propriétaires des terrains. Il leur fit une offre d'achat qui se concrétisa rapidement et la construction pouvait démarrer. C'est ainsi qu'en 1963, les Établissements Diebolt déménagèrent de leur emplacement historique vers la nouvelle usine, pionnière de la zone industrielle de Marmoutier. Ci-dessus l'ossature métallique du hall et en bas de page l'actuelle chaîne de montage des remorques.

Patron omniprésent, il supervisait minutieusement et jusque dans les moindres détails, tous les produits fabriqués dans ses ateliers : des études préliminaires jusqu'à leur homologation administrative. Bien que son entreprise soit fortement informatisée, Rémy ne se servait pas d'un ordinateur. Comme son père, il entretenait des relations personnelles avec tous ses ouvriers, connaissait leurs talents, leurs compétences et leurs limites. De même, rien ne lui échappait, l'excellence était requise à tous les stades de la fabrication : «*Dans la vie il n'y a pas d'à-peu-près*», disait-il. C'était un charismatique qui savait ce qu'il voulait et qui ne s'en cachait pas : «*Une remorque Diebolt doit être conçue pour pouvoir rouler au moins dix ans*»(*).





Grâce à ces valeurs et à l'esprit d'entreprise cultivé par son dirigeant au dynamisme exceptionnel, la société se développa rapidement, ce qui nécessita une première extension. Ainsi, d'agrandissement en agrandissement, les activités de «Remorques Diebolt» se répartissent à présent sur trois unités distinctes, dont deux à Marmoutier :

- La première est réservée à la fabrication des remorques et des semi-remorques. Une dizaine de remorques peuvent y être produites simultanément.
- La deuxième accueille le montage des équipements spécifiques aux grumiers. On y assure également la maintenance et le service après-vente.
- La troisième se trouve à Monnet-la-Ville dans le Jura (ci-dessus). Appelée «Succursale de montagne» elle est réservée au montage et au service après-vente pour les forestiers de la région la plus boisée de France. Robert Gross, un enfant de Marmoutier qui débuta comme apprenti dans l'entreprise, la dirigea depuis sa création en 1971 jusqu'à sa retraite.

Depuis 1972, épaulée par une équipe commerciale chevronnée, elle exporte ses productions dans une quinzaine de pays en Europe et autant en Afrique, en Asie et en Amérique du sud. Ci-dessous, Rémy avec son responsable technico-commercial à Jakarta en Indonésie.



Dès 1992, pour compléter son activité, Rémy lança sa propre marque de grues avec le concours d'un partenaire étranger. À partir de 2003, celles-ci, d'une puissance variant de six à soixante-dix tonnes/mètre, sont fabriquées et montées à Marmoutier.

En 1990 «Remorques Diebolt» décrocha le Prix d'Excellence Qualité au trophée de la Fédération Française de la Carrosserie, un an plus tard ce sera le Lyon d'Or Eurobois Innovation et en 2013 le Trophée de l'innovation SDE. Constamment à la recherche de nouvelles solutions pour améliorer la fiabilité de ses produits, l'entreprise a déposé plus d'une dizaine de brevets.



On ne peut pas parler des établissements Diebolt sans évoquer Irène, l'épouse de Rémy. Toujours très discrète et dans l'ombre de son mari, elle supervisait le fonctionnement administratif de l'entreprise. Dans ses multiples activités elle privilégiait les relations avec les clients. Présente à tous les salons et aux expositions professionnelles, Irène accompagnait souvent Rémy dans ses déplacements commerciaux à travers le monde.

Au milieu des années 1960 le carnet de commandes de l'entreprise évoluait fortement. Rémy, en commercial consciencieux et très actif se rendait personnellement chez ses clients, à travers toute la France et déjà à l'étranger. Il effectuait ses déplacements en voiture, ce qui représentait plus de 80 000 km par an, à une époque où il n'existait pratiquement pas d'autoroutes. Ce rythme de travail infernal, les pertes de temps dues aux trajets, les douleurs dorsales, les nuits trop courtes et un début de fatigue générale commençaient à peser lourdement sur le jeune patron, dynamique, mais pas invincible. Voulant à tout prix conserver et préserver sa fonction commerciale il écouta un ami qui lui suggéra de passer le brevet de pilote d'avion : «... et comme il existe beaucoup d'aéroports et d'aéro-clubs bien répartis sur le territoire, cela raccourcira considérablement tes temps de déplacement». L'argument avait convaincu Rémy qui commença par prendre des cours de pilotage, puis acheta un avion sur lequel il passa son Brevet de pilote privé d'avion le 25 septembre 1968. Avec un planning réglé comme une montre suisse, ses déplacements s'enchaînaient et les affaires se traitaient en un temps record : «Ce que je fais en trois jours en avion me prenait plus d'une semaine en voiture» conclut Rémy(*). Pour certains dépannages importants et urgents il lui arrivait d'aller sur place en avion en emmenant ses ouvriers qualifiés avec leur outillage, pour effectuer les réparations dans les meilleurs délais.



Après quelques décennies, la production d'ensembles forestiers (transport et levage) représente 90% des activités de l'entreprise. Le reste se répartit entre les bennes pour le recyclage et les remorques pour les transports exceptionnels ou de grandes longueurs.

Une lignée d'entrepreneurs

Trois générations et un siècle (1923 - 2023) de travail acharné, de rigueur, de recherche, de réactivité et d'innovation, ont hissé l'entreprise familiale, d'abord une forge artisanale puis un atelier de réparation automobile, au niveau d'un constructeur de matériel d'exploitation forestière classé parmi les leaders du marché européen :

- Eugène Diebolt, né le 12 août 1894, s'installe comme forgeron à Marmoutier en 1923. Il décède le 10 février 1962.
- Émile, dit Rémy, né le 6 août 1936, succède à son père le 16 avril 1959. Il décède le 24 janvier 2020.
- Jean, son fils né le 5 septembre 1964 entre dans l'entreprise le 9 septembre 1985 et en prend la direction une quinzaine d'années plus tard. Ses deux enfants, Pierre expert comptable né le 21 mars 1990 et Paul ingénieur des Mines né le 14 février 1997, le rejoignent respectivement en juin 2019 et en septembre 2020.

Ci-dessous, Jean, le dirigeant actuel des établissements «Remorques Diebolt», entouré de ses fils, Pierre et Paul, sous le regard de leurs aïeux fondateurs : Eugène et Émile.



(*) Sources documentaires : Archives familiales Diebolt.

*Merci Irène de m'avoir confié l'histoire de Rémy et de l'entreprise familiale.
Merci également pour la chaleur de ton accueil, pour ta générosité, pour ton aide inconditionnelle
et pour ta grande confiance.*

Jean-Paul Lerch



Le groupe Enokham a fait salle comble le 18 mars dernier à l'ancienne Synagogue. Le groupe de 4 membres composé de Pierre-Marie au chant et Bouzouki, Ardren aux Percussions, Marie et ses instruments à vent (flûte et hautbois) ainsi que Maxime à la Basse a pu envoûter les spectateurs présents.

Cela avec ses musiques d'inspiration traditionnelle autour du bouzouki avec des touches plus actuelles pour un beau mélange d'influences connues ou non, pour surprendre et accrocher l'auditeur.

Le groupe a notamment joué des morceaux de leur dernier album « Comme des lances de lumière ». Enokham qui est monté sur scène pour la première fois en 2017 a pu montrer tout son talent et son expérience à la foule conquise de Marmoutier.



LES NEWS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Les élèves de l'école de musique ont démontré leur savoir-faire lors du traditionnel concert de Noël qui s'est déroulé dimanche 18 décembre 2022 à la salle communale. Les jeunes artistes ont présenté un programme éclectique qui a ravi le nombreux public. C'est sur la musique de « Jingle bell rock » et une chorégraphie d'Anne-Catherine Stieber que tous les participants se sont retrouvés sur scène pour clôturer ce concert « Noël en fête ». Vous pouvez retrouver certains

extraits de ce concert sur la chaîne YouTube de l'école de musique.

Tout au long de l'année, l'enseignement de **l'accordéon**, du **clavier**, du **chant**, du **piano**, et de la **formation musicale** est prodigué avec sérieux par les deux professeurs diplômés. Ils essaient de partager leur passion et de faire en sorte que la pratique musicale devienne un plaisir.

Anne-Catherine Stieber & Daniel Jurquet proposeront des portes ouvertes afin de permettre aux enfants, désireux d'apprendre la musique, de découvrir et d'essayer les instruments. De plus la pédagogie spécifique à l'école sera présentée aux parents. Toutes les informations se trouvent sur www.danieljurquet.com.

Les renseignements et inscriptions se feront tout au long des grandes vacances sur le site ou au **06.08.49.45.85**.

La **rentrée** est fixée au lundi **4 septembre 2023**. D'ici là, passez de bonnes vacances!



web

Musicalement vôtre

Daniel Jurquet

Après 46 ans de bons et loyaux services, Bernard HOFF a cédé sa place à la présidence de l'association des Amis du Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien (anciennement Amis du Musée d'Arts et Traditions Populaires). Le père fondateur de l'association aura réussi à implanter un peu plus le patrimoine alsacien à Marmoutier à partir de 1977, date de la fondation de cette association, un peu par hasard lors du Messti de Marmoutier la même année.



M.Hoff (au centre droit) à l'inauguration du Musée d'Arts et Traditions Populaires

UN RÔLE CLÉ POUR DÉVELOPPER LE MUSÉE

En effet en 1977, Bernard Hoff et d'autres bénévoles organisent une exposition sur le thème du « Pain quotidien » à l'occasion du Messti de Marmoutier. Cette exposition, qui avait pour objectif de sensibiliser le public à la sauvegarde du patrimoine culturel alsacien, connut un grand succès. Ce fut le premier pas vers la création de l'Association des Amis du Musée d'Arts et Traditions Populaires de Marmoutier dont M. Bernard Hoff assurerait la présidence.

Un musée qui n'a cessé de se développer au fil des ans. En 1987, 10 ans après la création de l'association, la mairie achète cette magnifique bâtisse jaune datée de 1590 et l'association en prend possession. Il y en avait des choses à refaire par les bénévoles pour lui redonner son éclat d'antan, les sols et les fenêtres notamment, sous l'égide de Bernard Hoff. L'inauguration en 2002 des travaux d'extension du musée et les travaux de restauration extérieure de 2010/2011 finiront de redonner son lustre au musée. M. Hoff a par son expérience et ses propositions pertinentes, contribué à restituer à cette belle maison Renaissance à colombages son aspect d'origine.

Il continue depuis, sans relâche, de conseiller et motiver une équipe de 30 bénévoles qui assure l'animation du musée et s'implique dans toutes les tâches nécessaires au fonctionnement de cet équipement culturel, de la manutention des objets à leur inventaire, des visites guidées à l'organisation de conférences. Pendant plus d'une quarantaine d'années, il est parvenu à maintenir la cohésion de son équipe et à valoriser les compétences de chacun.

UN PARCOURS REMARQUABLE

Maurimonastérien de naissance, il se forme au métier d'ébéniste à Strasbourg. C'est durant cette formation qu'il va s'intéresser de plus près aux objets anciens, puisqu'il restaure les meubles du magasin d'antiquités proche de l'atelier où il se formait. Au-delà de l'aspect technique et de redonner vie aux objets, c'est la dimension historique et parfois « mythique » qui le passionne. Il enrichit ses connaissances en lisant, assiste aux conférences de Georges KLEIN, Conservateur du Musée alsacien de Strasbourg, fréquente assidûment la librairie d'Octave LANDWERLIN et Alice BAUER, érudite d'art populaire alsacien.

En autodidacte, il ouvre son magasin d'antiquités en 1971 avec son épouse Marcelle et, en 1987, il rédige un mémoire sur le mobilier alsacien des XVIIème et XVIIIème siècles, le baroque et la renaissance alsacienne et rhénane étant ses périodes de prédilection. Suite à la soutenance de son mémoire le 17 juin 1987, il devient expert agréé par la Fédération Nationale d'Experts Professionnels Spécialisés en Œuvres d'Arts dans la section professionnelle « Mobilier régional alsacien des XVIII et XIXèmes siècles ».

Pour l'ensemble de son travail remarquable pour le patrimoine alsacien, il sera honoré de la médaille de chevalier des arts et des lettres en 2013. Pendant près d'un demi-siècle, il se sera consacré à la mise en valeur du patrimoine rural alsacien à Marmoutier, participant à l'enrichissement des collections permanentes, cohérentes, comptant à ce jour près de 3 000 pièces exposées au musée. Cela, en plus de toutes les autres responsabilités qu'il assume avec rigueur et professionnalisme.

On ne peut terminer cet hommage sans évoquer l'amour que Bernard Hoff porte à sa famille et à ses proches, la passion qu'il voue à ses chevaux, à ses voitures anciennes, etc...

L'étendue de ses connaissances qu'il aime tant partager en toute humilité et avec patience font de Bernard une personnalité incontournable de l'art et des traditions populaires alsaciens.

La ville de Marmoutier exprime sa très grande gratitude à Bernard Hoff pour son investissement à Marmoutier et souhaite autant de réussite à la nouvelle présidente du musée, Chantal Reichl.



saluer nos Aînés. Cette après-midi de retrouvailles s'est terminée par un apéritif a été très appréciée. Le CCAS a voulu relancer la tradition et renouer avec le lien social tout en maintenant les bons de 30€ à dépenser chez nos commerçants.

Notez dans vos agendas : en 2024 la fête des Aînés aura lieu **le premier dimanche de Mars !**

Le 23 avril dernier, nos Aînés étaient invités pour une après-midi musicale à la salle Multifonctions. Le groupe **Accord Majeur** composé de 3 musiciens et chanteurs ont fait revivre les belles chansons françaises des années 60 et 70 pour l'occasion. Et pour digérer les parts de tartes et de forêts noires, rien ne vaut quelques pas de danses !

Merci à **M. Jean Claude BUFFA**, conseiller de la Collectivité Européenne d'Alsace, qui est venu



LE GRÈS EST DE RETOUR

Depuis le 7 mai et jusqu'au 29 octobre 2023, le musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien renouvelle son exposition temporaire qui met en avant les œuvres céramiques de Grès au sel. Cette technique qui a été importée du Westerwald (Ouest allemand) au XVII^e siècle consiste en la vitrification des céramiques par l'ajout de sel pendant la cuisson à haute température de ces dernières. Cette technique permet à ces pièces d'être étanches et a opéré une mutation dans la conservation des aliments et liquides. Si vous voulez que les bénévoles vous en disent plus sur cette technique, le pourquoi du bleu de cobalt, les différents motifs comme l'étoile des brasseurs : rendez-vous au Musée de Marmoutier !



Dans ce cadre, l'association des amis du Musée accueillera 4 conférences sur la période d'ouverture :

Gustave Stoskopf, artiste et animateur de la vie culturelle en Alsace

Nicolas Stoskopf, Professeur émérite d'Histoire Contemporaine

Salle communale (Ancienne Synagogue)

Dimanche 4 juin à 15h / Entrée libre (plateau)

Soirée Humour Juif

Raymond Levy

Salle communale (Ancienne Synagogue)

Samedi 9 septembre à 20h / Entrée libre (plateau)

Grès d'Alsace et d'ailleurs

Claude Ernenwein, potier d'art

Salle communale (Ancienne Synagogue)

Dimanche 24 septembre à 15h / Entrée libre (plateau)

Les corvées dans la région de Saverne au 18^{ème}

Daniel PETER, Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et des Environs

Salle communale (Ancienne Synagogue)

Dimanche 1^{er} octobre à 15h / Entrée libre (plateau)



LE MUSÉE EST OUVERT

Mai, Juin et Octobre

Les dimanches et jours fériés (10h - 12h et 14h - 18h)

Juillet à Septembre

Du mercredi au samedi (14h - 17h)

Les dimanches et jours fériés (10h - 12h et 14h - 18h)

Sur réservation toute l'année

Au **03.88.02.36.30** ou **musee.marmoutier@orange.fr**

Poterie en grès, d'Alsace et d'ailleurs

Du 7 mai au 29 octobre 2023



Mai et juin

Dimanches et jours fériés
10h-12h et 14h-18h

Juillet à Septembre

Mercredi au samedi 14h-17h
Dimanches et jours fériés 10h-12h et 14h-18h

Octobre

Dimanches de 10h-12h et 14h-18h

Toute l'année sur réservation

Galerie du Tricéphale : enfin la reprise



L'association La Forge propose, depuis septembre 2018, une galerie d'exposition à deux pas de l'abbatiale. Après deux années perturbées par la crise du Covid, de nouvelles expositions ont pu avoir lieu à partir de la rentrée 2022 : luminaires et peintures en septembre, céramiques, dessins et photos de la famille Louis en novembre, boutique de la St Valentin en février 2023. Une boutique éphémère de Noël a également été mise en place au mois de décembre. C'était l'occasion de dénicher des cadeaux originaux créés par les intervenantes de la Forge, avec l'aide de leurs élèves, mais aussi

d'artisans locaux. Ce concept, qui a connu un réel succès auprès des visiteurs, a été reconduit aux mois de mars/avril avec une boutique de printemps.

Ce fut ensuite au tour des élèves de la Forge de nous dévoiler leur talent. Entre peinture et terre cuite, une multitude de créations ont été exposées par les membres des ateliers destinés aux adultes et aux adolescents. Une exposition haute en couleur qui a permis de découvrir de véritables merveilles avant de laisser la place aux plus jeunes membres de la Forge, dont les œuvres débordantes de couleurs ont ensoleillé la galerie pour terminer en beauté l'année scolaire.



Comme vous le savez déjà, la Galerie du Tricéphale n'est pas réservée qu'aux membres de la Forge ! Son ambition est d'offrir un lieu d'ouverture et de rencontre aux artistes et créateurs, qu'ils soient professionnels ou amateurs : si vous souhaitez exposer, contactez-nous.

Activités à la Forge : du nouveau, des valeurs sûres, il y en a pour tous les goûts !

Tout au long de l'année scolaire, la Forge a proposé divers ateliers et des stages pour tous publics. Les activités destinées aux plus jeunes ont eu du succès, notamment notre grande nouveauté exponentielle : le tournoi de jeu vidéo Super Smash Bros sur Nintendo Switch, organisé par Nils Chardel dans le nouveau local de La Grange (24 rue de Lattre de Tassigny). Chaque semaine, une dizaine de jeunes à partir de 12 ans, passionnés par le jeu de combat, se retrouvent pour partager un moment convivial animé par l'esprit de compétition.



L'atelier d'éveil et le club d'arts plastiques, animés par Camille Karcher, Nadège Weislinger, Barbara Leboeuf et Iwona Chardel, affichent complet. Le 10 décembre dernier, les jeunes artistes ont inauguré leur stupéfiant tricéphale et leur animal hybride en bas-relief exposés sur le mur extérieur du marché de la Wacht. Les arts du cirque, sous la houlette d'Anne Scheid-Kretz, proposent un large éventail d'activités : équilibre sur objets, monocycle, jonglerie, acrobaties, portés, etc. Du côté de l'école de cirque, la salle lumineuse de l'ancienne gare, équipée à présent d'un beau parc d'agès aériens, a accueilli de nouvelles et nouveaux qui présenteront leur spectacle le 21 juin. Outre les ateliers à l'année, pendant les vacances scolaires, des

stages sont ouverts à partir de 8 ans pour jouer avec sa créativité et enrichir sa palette d'habiletés motrices.

Un groupe de femmes dynamiques et friandes d'humour s'est constitué autour de la nouvelle activité « cocktail forme! » du lundi soir. Exercices et situations ludiques permettent d'améliorer endurance, force, résistance, coordination, souplesse... Cet atelier n'est absolument pas réservé à la gent féminine, avis donc aux amateurs d'ambiance à la fois conviviale et sportive pour la saison prochaine !



Les séances de yoga soulèvent l'enthousiasme, au point que nous avons ajouté un nouveau créneau avec Dominique Levresse : le mardi de 19h à 20h.

Les activités de cuisine proposées par Élisabeth Lotz ont évolué vers une formule d'anniversaire pour enfant sur demande. Le thème et le contenu de l'après-midi sont au choix, même si la mode est aux gâteaux en forme de licorne. L'activité s'articule autour du décor d'un gâteau et de la création d'un cocktail festif à partager, où chaque invité repart avec un souvenir gourmand.

Dominique Viller et son fidèle club des artistes du lundi continuent à travailler dans une ambiance chaleureuse et créative.

Plusieurs stages de vannerie avec Valérie Testu et de forge avec Nico Chardel ont également ponctué nos activités de cette année 2022-2023, complétées par l'arrivée parmi nos intervenants de Valérie « Papita Wakanda » Friedrich qui propose des animations créatives et familiales autour du monde végétal et d'Armande Forst qui invite petits et grands à débrider leur créativité artistique par le biais de la peinture, de l'écriture, etc.

Cap sur une nouvelle année

Une fois les vacances terminées, la nouvelle année sera sans nul doute très active pour les membres de la Forge qui ont à cœur de poursuivre toutes ces activités créatrices d'animation à Marmoutier pour toutes les générations. Le programme définitif sera diffusé à la fin du mois d'août et les inscriptions seront ouvertes en septembre, pour une reprise des ateliers à partir du 1^{er} octobre. Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter pour vous renseigner et vous inscrire à notre liste de diffusion afin de recevoir toutes les informations dès leur parution.

La Forge

3 rue de l'Hôpital à Marmoutier

Tél.: 03 88 70 52 03 / courriel: laforge67@orange.fr

Permanence le samedi matin de 10h à 12h (hors vacances scolaires)

Galerie du Tricéphale (entrée gratuite)

54 rue du Couvent à Marmoutier

La Forge, association d'intérêt général

Vous pouvez soutenir notre activité en faisant un don déductible de vos impôts (66%). Un peu d'« optimisation fiscale » pour une cause locale !

UN PROGRAMME CHARGÉ



La marche solidaire du mois de septembre, les puces des couturières, la course solidaire des élèves de 5e du collège de Marmoutier (avril 2022), notre séjour au Sénégal... Tous ces événements ont émaillé ces derniers mois, la vie de notre association.

La veille des vacances de printemps, les 3 classes de 5e du collège Léonard de Vinci dirigées respectivement par leurs professeures d'EPS, Sarah Olives, Sophie Tritz et Géraldine Suhr ont couru au profit de notre association. Malgré une pluie battante, les jeunes n'ont pas démenti de persévérance et de bonne humeur. Auparavant, nous étions intervenus dans chaque classe pour présenter le Sénégal, sa géographie, sa culture et répondre aux nombreuses questions. Belle implication des élèves !

Un grand bravo à ces jeunes et à leurs enseignants pour cette manifestation qui a rapporté 1205,20 € à mettre dans notre escarcelle.

Le soleil était au rendez vous de notre marche solidaire du mois de septembre, belle balade dans notre magnifique Tannewald, les effluves du mafé (plat sénégalais à la sauce arachide) ont titillé les papilles des marcheurs et récompensé leurs efforts. Bref, une belle ambiance africaine dans la salle multifonctions de Marmoutier.

Les puces des couturières, qui devient aussi un incontournable de notre association a remporté un vif succès, tissus, créations, dentelles et autres... Petite collation, gâteaux, café et autres permettaient aux visiteurs de s'installer autour d'une table et de bavarder tranquillement.



Ces sommes récoltées vont entrer dans notre prochain projet qui est la construction d'une salle de classe qui accueillera le CP. En effet, l'école maternelle Henri Gravrand que nous avons déjà soutenue dans le passé (pose de carrelage dans les classes, jeux extérieurs, apport de matériel pédagogique...) désire s'agrandir au cycle élémentaire. La chance est que l'école soit bâtie sur un vaste terrain qui pourrait accueillir encore de nombreuses classes. Nous avons choisi de les accompagner dans leur réalisation. La classe de CP devrait être opérationnelle à la rentrée prochaine.



Nous nous sommes envolés au mois de novembre pour le Sénégal et nous avons profité de ce séjour pour faire le point avec nos jeunes parrainés ainsi qu'avec leurs enseignants sur leur scolarité, leurs résultats et leurs projets à venir. Ces rencontres restent un point très important pour nous, ces élèves doivent sentir qu'ils sont soutenus et encadrés et que leur réussite est primordiale quelle que soit leur orientation. Ce sont toujours des moments particuliers que ces échanges avec nos jeunes que nous connaissons parfois depuis la maternelle. Certains sont déjà en fac, d'autres ont terminé leur cursus, d'autres se sont orientés vers

une formation professionnelle mais tous ont profité, chacun à leur niveau, de cette opportunité qui leur a été donnée de fréquenter de bonnes écoles.

Mais ce qui est important pour notre association est l'échange que nous créons entre les 2 pays, échanges concrétisés par ces parrainages mais également au travers de nos manifestations où nous ne manquons pas d'exposer nos projets, de les expliquer. Modestement, nous espérons que ces échanges donneront envie de rencontrer celui ou celle qui n'est pas tout à fait comme nous, par sa culture, sa religion, sa couleur...

Ces différences ouvrent l'esprit et constituent une vraie richesse.

Deux dates importantes à ne pas manquer :

Marche solidaire : 17 septembre 2023

Puces des couturières : 22 octobre 2023

Dominique Maglott

Environnement

Repair Café

PAS DE GACHIS À MARMOUTIER



Voici le bilan du Repair Café qui a eu lieu à Marmoutier le 4 mars dernier à la salle Multifonctions. Tout d'abord nous vous remercions pour votre accueil ainsi que pour la disponibilité de la salle, tout était parfait. Tous nos remerciements également à M. Voisin.

13 bénévoles ont œuvré lors de cette journée, 141 kg de divers articles ont été traités : grille-pain, jouets, train électrique, tireuse à bière, tournedisque, lecteur CD, ordinateurs, etc... 82 kg ont ainsi retrouvé une 2^{ème} vie. L'affûtage de Patrick Bourgon remporte toujours et encore un franc succès.

Une belle fréquentation tout au long de la journée, les usagers étaient présents avant l'ouverture des portes, créant parfois un petit bouchon. Ils ont patienté dans la bonne humeur et ont pu prendre un café mis à disposition par la municipalité.

11 personnes (sur 46) de la commune de Marmoutier sont venues apporter divers objets.

Carine OBERLE

Secrétaire du repair café



UN SERVICE QUI S'ADAPTE ET QUI VOUS ACCOMPAGNE

Comme vous avez pu le constater depuis le 1^{er} janvier, la mise en place de la nouvelle consigne de tri « tous les emballages et les papiers se trient » fait considérablement diminuer la quantité de déchets du bac orange. Ce nouveau geste de tri permet de collecter plus d'emballages, et ainsi de recycler plus.

Adaptation de la collecte

La fréquence de collecte du bac orange peut donc s'adapter à ces nouvelles habitudes en passant d'une collecte toutes les semaines à **une collecte toutes les deux semaines, soit 26 par an** (sauf à Bouxwiller, Ingwiller et Saverne où la fréquence demeure inchangée pour l'instant). Vous continuez à bénéficier de 12 présentations du bac orange dans votre redevance.

AVANT

DEPUIS JANV. 2023



collecte
toutes les
semaines



collecte
toutes les
quinzaines



12 levées du bac orange
comprises dans la redevance

Ce nouveau système nous permettra de limiter la hausse inévitable des coûts et notre impact sur l'environnement, en réduisant le nombre de tournées des camions.

En 2021, **plus de 92 %** des usagers du Smictom de Saverne ont sorti leur bac orange **26 fois ou moins** dans l'année.

Plus de 50 % le sortent **1 fois** par mois.



Accompagnement personnalisé

Nous sommes conscients que cette nouvelle organisation demande des efforts de changement d'habitudes à certains d'entre vous, et nous souhaitons vous accompagner. Si vous avez besoin d'un bac orange plus grand ou plus petit, vous avez la possibilité d'en **changer gratuitement** durant le 1^{er} semestre 2023.

Vous pouvez :



Commander un bac **plus grand** et le sortir moins souvent.



Commander un bac **plus petit*** et le sortir plus souvent.

Si le bac de 240L n'est pas suffisant, nous pouvons vous accompagner dans la réduction de vos déchets avec des conseils personnalisés. Et, si cela s'avère insuffisant, vous pourrez bénéficier d'un second bac orange, pour lequel vous ne paierez que les levées, sans la part fixe (4€ la levée pour un 80 litres, 7€ pour un 140 litres et 12€ pour un 240 litres).

**soumis à conditions*

Vous pouvez consulter les jours de collecte de votre commune dans le Guide des Déchets qui vous a été distribué ou sur notre site : www.smictomdesaverne.com



Des bacs jaunes toujours au top !

Le Smictom a pris en charge le parc de bacs jaunes du territoire. Comme gestionnaire, il en assurera dès à présent la maintenance. C'est dans ce but que la société Schäfer a été missionnée, et depuis le mois d'octobre 2022, elle met en conformité l'ensemble des bacs jaunes. Pour vous, c'est l'assurance d'avoir un bac jaune toujours en bon état, au bon volume et équipé d'une puce (l'identification des bacs par une puce permet d'obtenir des données de collecte précises et d'optimiser les tournées).

Vous retrouverez toutes les informations relatives à cette opération sur notre site internet : www.smictomdesaverne.fr



26 levées du bac jaune comprises dans la redevance



Les déchèteries aussi s'adaptent

Selon les études de fréquentation, en 2021, 96 % des usagers se sont rendus moins de 16 fois en déchèterie, et en moyenne, ils y vont 8 fois par an. C'est pourquoi depuis le 1^{er} janvier 2023, le nombre de passages en déchèterie compris dans la redevance **est passé de 24 à 16**. Pour faciliter cette évolution, le volume maximal autorisé par passage n'est plus limité à 1 m³, mais à 2 m³.

Cette mesure permettra également aux gardiens de vous accueillir et de vous conseiller dans de meilleures conditions.



16 passages en déchèterie compris dans la redevance

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne • Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr

www.smictomdesaverne.fr



PLANTATION LE LONG DE LA RD1004

La commune avait sollicité la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) en 2021 pour un aménagement paysager le long de la RD1004 entre le rond-point Nord (Lidl) et le rond-point Sud (vers Schwenheim).

La réponse de la CEA a dépassé nos espérances car ce n'est pas loin de 7 400 plants qui sont plantés sur la saison 2022-2023 et 4800 plants sur la saison 2023-2024

Entre autres il s'agit de près de 2 km de linéaire de dépendances vertes qui seront valorisés soit 19 000 m².



Nous pouvons déjà constater la présence d'arbres d'alignement et d'un verger vers Singrist. 2 vergers sont plantés (cf. 2 zones en orange sur le plan ci-après)

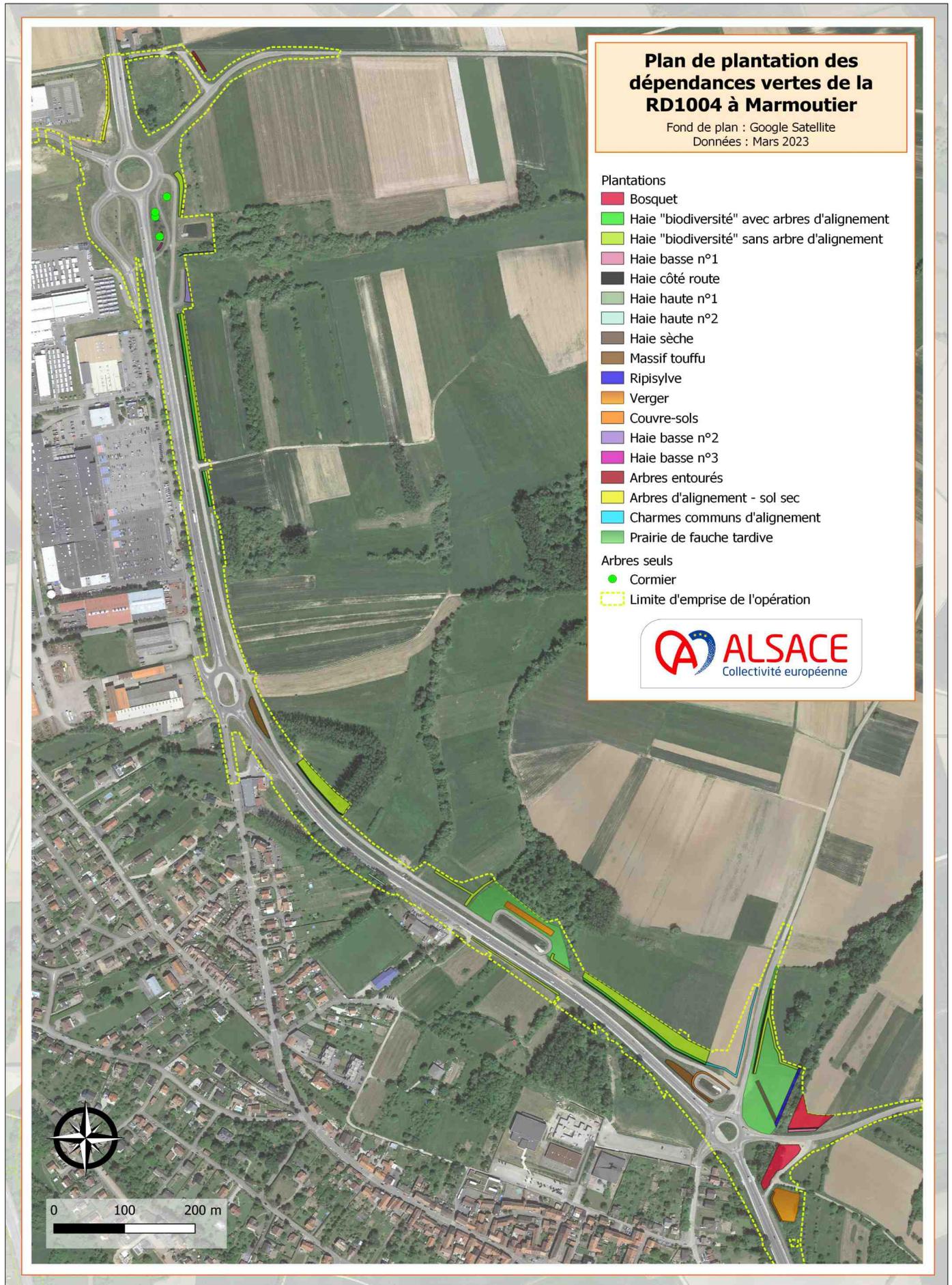


Des haies basses et hautes, favorables à la biodiversité sont également prévues, l'implantation de 4 cormiers et même la restauration de deux ripisylves. La CeA a enfin souhaité expérimenter un autre type de haie : la haie sèche, constituée de branches mortes qui seront consolidées par la pousse des essences plantées à proximité, et permettront d'offrir un refuge à de nombreuses espèces.

La municipalité

 **Ville de
Marmoutier**







TRANCHES DE VIE... À MASMENSTER... ES ESCH EMOL GSENN...

Le pacte de transition... Saison 1 :

« IL EST TROP TARD POUR ETRE PESSIMISTE »

Yann Arthus Bertrand

Mesure 5 - Appuyer les filières bio locales

« esch geb der a taler un a su, gesch uff de marig un kauffch a kuh
un a ganz gleines kalwele dazu »



Samedi matin, à la Wacht, fruits et légumes nous sourient : les carottes rouges (jaunes au coeur, une œuvre d'art !) et jaunes se racontent des blagues, la betterave rouge s'en mêle, le poireau fait sa vie, les patates ont la frite et la mizuna supervise tout ça... **Mizuna... ya was esch des ??? A hahrgeloffeni ??? A fremdi ????**

Juste à coté, de délicieux produits éveillent nos papilles (et mamilles!), ouvrent les portes de nos palais : escargots, miel, fromages, vins, bières, chocolats, confitures, pain... **Prima, prima !!!**

Le bonheur est dans le pré est dans nos cœurs !?

D'lieb geht durich de mawe !

Tout ça fait un véritable festin de couleurs, de parfums, où s'entremêlent nature humaine et végétale, **do macht's ém gassel !**

Le bonheur est dans le pré est dans nos cœurs !?

D'lieb geht durich de mawe !

Petits et grands, jeunes et vieux se croisent : ça papote, ça « ratsch », ça rit... Ça commère... **Un so furt un so widersch...** C'est la vie qui va, qui vient... Et le platane, sur la place, veille !

Hoplageiss, mache euch uff'd sogge am samchdi morje (un auj am mittwoch)



Mesure 11 – Restaurer et préserver la trame noire

« A Marmoutier la nuit la lune suffit »

ya, un d'starne ??

« le ciel, c'est le plus vieil héritage de l'humanité » dit le journal « L'âge de faire » et de pouvoir le regarder dans toute sa splendeur, sans pollution lumineuse, quel bonheur !

Il n'y a que dans la nuit noire qu'on peut voir les étoiles, et la lune briller dans toute leur splendeur !

Wunderschon...

La nuit noire, telle qu'elle est dans sa nature sauvage et telle qu'on peut la retrouver à présent dans nos soirs et matins d'hiver dégage un silence, accompagné de mystères, d'intrigues, de peurs... (légitimes et saines), de sons, d'odeurs, d'images sculptées avec les nuages, le brouillard des fois...



Elle nous ouvre ainsi les portes d'un monde imaginaire qui est si restreint ces temps ci... (le loup au coin de la rue du Sindelsberg !!!! Yoyo !!!)

Nunde buckel nochemol !!!

Elle dégage une paix, on se pose, on arrête de s'agiter... Des nuits où la nuit reprend ses droits avec la vie animale que ça rétablit... Petit à petit... Sous l'œil bienveillant de la lune et avec les clins d'œil des étoiles...

Mesure 26 – Créer des dispositifs d'accueil

« Harzlich welcome »

J'aime voir le drapeau ukrainien flotter entre la mairie et l'abbatiale... Au souffle du vent et de la solidarité... Ça rappelle la nécessité de penser à ce peuple, ainsi qu'à d'autres, de les soutenir à distance ainsi que près de chez nous...

Un clin d'œil à ceux et celles qui ont trouvé refuge à Marmoutier, qu'ils viennent d'Ukraine, de Russie ou d'ailleurs.

Mesure 5 – Appuyer les filières bio locales / « S'obsthiesel »

Les poires séchées croquent encore aujourd'hui sous mes dents et dégagent un parfum délicieux, six mois après le séchage à l'Obsthiesel... **A genuss, a gedicht...**

J'entends encore le vrombissement joyeux du pressoir à fruits de l'automne passé... **Saftig un siesser apfelsaft !**

Les noix nous ont enfin révélé un de leur secret : l'huile précieuse qu'elles renferment !

L'huile de noix, couleur d'or a coulé, goutte après goutte... En ce jour du mois de février sous les regards réjouis « des obsthissler » et « obsthisslerettes » !!!

Sa texture consistante semble avoir du caractère, son parfum embaume jusqu'à la chapelle du Sindelsberg (enfin presque !) et sa beauté majestueuse nous éblouit !

Bonne nouvelle au pays des noix !

Jetzt geht's los....

Bon printemps à vous...

De himmel esch bleu, d'vogel pffife, d'blueme bléje un d'hiéner gaggere...

« Y a d'la joie

Bonjour bonjour les hirondelles !

Y a d'la joie

Dans le ciel par dessus le toit

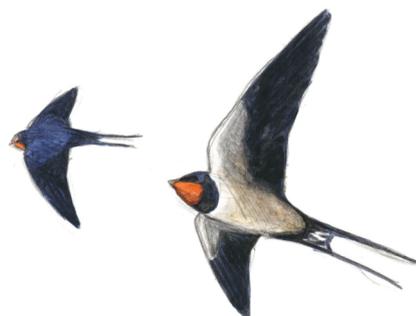
Y a d'la joie

Et du soleil dans les ruelles

Y a d'la joie

Partout y a d'la joie »

Charles Trenet



PS : un clin d'œil de soutien au mouvement « les soulèvements de la terre » :

« Ce qui repousse partout ne peut être dissout »

Texte de Sonia Riehl

L'équipe du Pacte : pacte-67440@listes.transition-citoyenne.org

SYNTHESE DE L'AVANCEMENT DU PACTE

MESURE	CONCRETEMENT
Mesure 4 - Donner la priorité au logiciel libre pour une informatique au service de l'intérêt général	LibreOffice, GIMP, Scribus
Mesure 5 - Appuyer les filières bio locales	soutien au marché bi-hebdomadaire de la Wacht
Mesures 6 - Préserver le foncier agricole paysan	
Mesure 8 - Préserver et développer les trames verte, bleue, noire	
Mesure 18 - Agir en faveur de la prévention, du réemploi, de la valorisation des déchets	
Mesure 19 - Mettre en place une tarification incitative pour la réduction et le tri des déchets	
Mesure 21 - Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté	par le CCAS
Mesure 23 - Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant	
Mesure 25 - Proposer des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine	au bureau d'accueil de la mairie
Mesure 26 - Créer des dispositifs de premier accueil pour les personnes étrangères	accueil de demandeurs d'asile - solidarité
Mesure 31 - Mettre à disposition des associations et citoyens du territoire, des espaces et ressources pour favoriser la collaboration et le lien social (tiers-lieux)	locaux ancienne école maternelle RAJ, Obsthiesel
Mesure 34 - Réduire l'impact des supports papier (dématérialisation)	% de ramettes en moins ?
Mesure 36 - Etudier la faisabilité d'un espace de découverte faunistique et floristique	espace naturel sauvage pour les écoles
Mesure 1 - Se doter d'une politique ambitieuse d'achats responsables	
Mesure 11 - Mettre en œuvre une démarche sobriété énergétique et développer les énergies renouvelables	audit conso bâtiments communaux
Mesure 12 - Soutenir les constructions et rénovation à haute efficacité énergétique, accompagner les ménages en situation de précarité énergétique	
Mesure 15 - Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public	
Mesure 29 - Créer une commission du temps long pour s'assurer de l'adéquation des projets avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme	
Mesure 10 - Protéger la ressource en eau, en la considérant comme un bien commun	récupération d'eau de pluie sur bâtiment communaux ?
Mesure 17 - Développer une logistique urbaine du transport des marchandises	?
Mesure 20 - Développer des habitats participatifs et des écolieux	projet Mattgarten études finalisées
Mesure 35 - Créer une mare pédagogique	projet toujours en cours
Mesure 14 - Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire	offre étendue depuis Wasselonne et Saverne, mais Marmoutier est négligée par la CeA
Mesure 33 - Mise en place d'un Espace Naturel Sensible	dossier bloqué à la CeA



Comme d'habitude, la Commune a organisé son nettoyage de printemps le 18 mars dernier, qui coïncidait presque avec la date officielle du printemps ! Dès 9 h, **122 volontaires** se sont rassemblés devant la mairie pour la constitution des équipes de collecte.

Notre commune est traversée par plusieurs types de voies de circulation, dont plusieurs départementales. C'est là que se sont concentrés les efforts des participants à ce nettoyage, bien utile pour tenter d'effacer les traces visibles de gestes peu responsables de certaines personnes.

Le ramassage de masques chirurgicaux est sans surprise en recul, alors que celui des mégots de cigarettes est malheureusement toujours d'actualité. Les déchets ont été rassemblés pour un tri avant leur évacuation le lundi suivant en déchèterie.

La collecte s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, sous un ciel radieux et s'est terminée par une collation bien méritée pour tous les bénévoles.

Un grand merci aux bénévoles, aux employés communaux et aux élus pour leur participation.



DECLARATION DES DROITS DE L'ARBRE

proclamée, lors du Colloque, à l'Assemblée Nationale le 5 avril 2019

Article 1

L'arbre est un être vivant fixe qui, dans des proportions comparables, occupe deux milieux distincts, l'atmosphère et le sol. Dans le sol se développent les racines, qui captent l'eau et les minéraux. Dans l'atmosphère croît le houppier, qui capte le dioxyde de carbone et l'énergie solaire. De par cette situation, l'arbre joue un rôle fondamental dans l'équilibre écologique de la planète.

Article 2

L'arbre, être vivant sensible aux modifications de son environnement, doit être respecté en tant que tel, ne pouvant être réduit à un simple objet. Il a droit à l'espace aérien et souterrain qui lui est nécessaire pour réaliser sa croissance complète et atteindre ses dimensions d'adulte. Dans ces conditions l'arbre a droit au respect de son intégrité physique, aérienne (branches, tronc, feuillage) et souterraine (réseau racinaire). L'altération de ces organes l'affaiblit gravement, de même que l'utilisation de pesticides et autres substances toxiques.

Article 3

L'arbre est un organisme vivant dont la longévité moyenne dépasse de loin celle de l'être humain. Il doit être respecté tout au long de sa vie, avec le droit de se développer et se reproduire librement, de sa naissance à sa mort naturelle, qu'il soit arbre des villes ou des campagnes. L'arbre doit être considéré comme sujet de droit, y compris face aux règles qui régissent la propriété humaine.

Article 4

Certains arbres, jugés remarquables par les hommes, pour leur âge, leur aspect ou leur histoire, méritent une attention supplémentaire. En devenant patrimoine bio-culturel commun, ils accèdent à un statut supérieur engageant l'homme à les protéger comme « monuments naturels ». Ils peuvent être inscrits dans une zone de préservation du patrimoine paysager, bénéficiant ainsi d'une protection renforcée et d'une mise en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou culturel.

Article 5

Pour répondre aux besoins des hommes, certains arbres sont plantés puis exploités, échappant forcément aux critères précédemment cités. Les modalités d'exploitation des arbres forestiers ou ruraux doivent cependant tenir compte du cycle de vie des arbres, des capacités de renouvellement naturel, des équilibres écologiques et de la biodiversité.

Ce texte a pour vocation de changer le regard et le comportement des hommes, de leur faire prendre conscience du rôle déterminant des arbres au quotidien et pour le futur, en ouvrant la voie à une modification rapide de la législation au niveau national.

DES NOUVELLES DE L'OBSTHIESEL

La goutte d'or coule désormais à l'Obsthiesel !

La goutte d'or.... Mais oui ! L'huile offerte par la noix, le petit trésor de nos vergers, qui est une des meilleures huiles de table, recommandée par les nutritionnistes pour ses qualités. Très riche en oméga 3, elle prend soin du cœur et des vaisseaux. Elle contient des folates, qui jouent un rôle essentiel dans le développement du fœtus, et de la vitamine E, antioxydante. Son bon goût en fait un excellent assaisonnement pour salades et crudités.



Dans le commerce, elle est du coup l'une des plus chères : souvent plus de 30 € le litre... !

Mais comme nous avons la ressource au bout du sentier, il suffit de se baisser et de ramasser la noix. Bon, le trésor se mérite ! Il faudra ensuite y consacrer quelques heures pour les ouvrir et en dégager le précieux cerneau. Au bout de votre travail, la récompense ! Avec deux kilos de cerneaux vous obtiendrez un litre d'huile environ, pour le modique prix de 5,20 €, à l'Obsthiesel.

Et en sus, le plaisir de savourer une huile bien de chez nous, que vous aurez contribué à produire.

Mode d'emploi :

- Vous ramassez vos noix sans tarder lorsqu'elles tombent et vous les étalez pour qu'elles sèchent bien. Cela est très important pour éviter le développement de moisissures.
- Vous les conservez ensuite dans un endroit sec pendant 3-4 mois minimum avant de préparer les cerneaux. Des noix de l'année précédente sont encore excellentes pour en faire de l'huile.
- Les cerneaux devront être préparés avec soin, sans débris de coquille ou de cloison interne.
- A partir de février, vous pouvez prendre contact avec l'équipe de l'Obsthiesel, soit en écrivant à ou en laissant un message vocal téléphonique au 07 49 22 90 63 pour préciser la quantité de cerneaux que vous souhaitez presser. Nous vous répondrons dans les 48 heures pour convenir d'un rendez-vous.
- Vous apporterez vos cerneaux, ainsi que les récipients dans lesquels nous vous restituerons l'huile de vos propres noix.
- L'huile sera obtenue par « premier pressage à froid », ce qui garantit une excellente qualité, et un délicieux goût parfumé.
- Elle ne sera pas filtrée, mais simplement décantée. Vous récupérerez également le résidu de décantation dans un récipient que vous fournirez (ce résidu gras, reste de noix finement broyées, peut également s'utiliser pour l'assaisonnement), ainsi que les tourteaux (matière sèche qui peut



s'utiliser en farine dans la pâtisserie, ou à des fins de nourriture animale).

L'association achète également des noix décortiquées de qualité au prix de 5€ le kg de cerneaux.

Voilà, vous avez tous les éléments. Prêt.e.s pour réaliser votre propre huile de noix ?

L'équipe de l'Obsthiesel se fera un plaisir de vous accueillir à l'occasion !



S'Obsthiesel est soutenu par l'Union européenne via le programme LEADER 2014-2022 du GAL Vosges du Nord.



RÉÉDITION DE L'OPERATION « REPEUPLONS NOS VERGERS »

Comme l'an passé et dans une démarche éco-responsable et environnementale, la commune de Marmoutier est heureuse d'offrir à chaque propriétaire de vergers (sur le ban de Marmoutier) des arbres fruitiers hautes-tiges, dans une limite de 5 arbres par foyer.

En plantant un arbre fruitier, vous privilégiez un mode de vie sain, biologique, écologique et bon pour notre planète.

Le petit plus : afin de profiter des bienfaits de vos récoltes, celle-ci pourra être valorisée

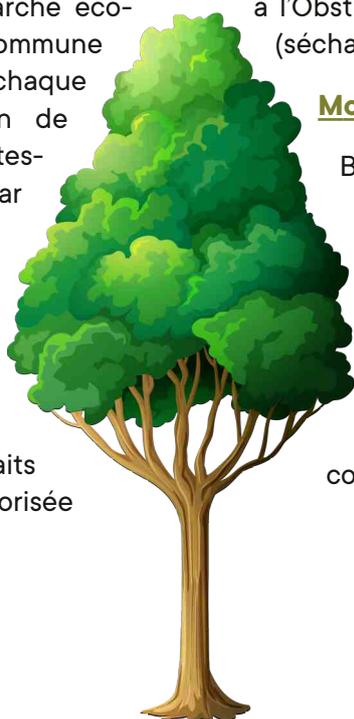
à l'Obsthiesel - atelier de transformation de fruit (séchage, eau de vie).

Modalité :

Bulletin d'inscription disponible en mairie, le n° de parcelle et de section sera **obligatoirement** à renseigner

Date limite d'inscription : 30/08/2023

La distribution se fera aux ateliers municipaux contre remise de votre confirmation d'inscription.



50EME ANNIVERSAIRE DE LA SECTION DU CLUB VOSGIEN DE MARMOUTIER



2022 a été l'année du 50^{ème} anniversaire de la section du Club Vosgien de Marmoutier.

Celle-ci a été créée le 13 avril 1972 à l'initiative de Jean-Paul BRUCKER et d'un groupe de passionnés de la nature, de la randonnée et d'autres activités extérieures.

Aujourd'hui, forte de ses 250 membres, l'association est, depuis 2008, présidée par Guy MULLER.

Son assemblée générale, au mois d'avril, a été un des moments forts de cet anniversaire. Cette rencontre fut teintée d'émotions, car les souvenirs et exploits d'antan y furent longuement relatés par les plus anciens du Club.

En outre, pour marquer cette année particulière, la section a décidé de planter un arbre « souvenir ».

En accord avec la municipalité, le lieu choisi fut la nouvelle aire de rencontre au lavoir à l'entrée du Tannenwald. L'arbre choisi est un Copalme d'Amérique, très décoratif, dont les feuilles, en automne changent de couleur en passant du vert au cuivre, or, puis pourpre. Le Club a d'ailleurs apporté sa contribution à la création de ce site en mettant en place un escalier descendant au ruisseau.

Une petite inauguration, sous la houlette de Guy MULLER l'actuel Président, et du président honoraire Jean-Paul BRUCKER, a eu lieu le 27 novembre, après une petite randonnée dans le Tannenwald. M. Aimé DANGELSER et de Mme Mélanie BURCKEL, représentant la municipalité y étaient également invités.

Après de brèves allocutions, il a été souhaité que cet arbre s'épanouisse dans cet écrin de verdure, et qu'il ne subisse pas de dégradations.

La section de Marmoutier continue à œuvrer pour le bien être des randonneurs et serait ravie d'accueillir de nouvelles têtes pour la soutenir dans ses actions, et d'assurer la pérennité du club pour les 50 ans à venir. Toutes les personnes aimant la nature, la randonnée et qui profitent des sentiers entretenus par les Clubs Vosgiens peuvent devenir membres du club. (Bulletin disponible en mairie et sur le site du club)

Le programme de la section est disponible en mairie, sur notre site (www.club-vosgien-marmoutier.org) et vous trouverez le programme pour le deuxième semestre 2023 sur la page suivante.

Guy MULLER

Président du CV Marmoutier



JUIN, JUILLET et AOÛT – VESPÉRALE tous les 1^{er} et 2^e jeudis (*sauf mauvais temps ou alerte orange*)

Départ 17h30 – Niv. 1 - Détail des sorties dans les DNA et sur le site du CV.

- 05 Juillet** LE VAL D'ARGENT- Marm. 8h – Echery 9h15 – St Pierre sur l'Hâte – Zillardhof – Fuste de l'Etoile – Refuge Amis de la nature – Pied du Brézouard – Crête du Rain de l'Horloge – Niv. 3 – Guy Sachs.
- 09 Juillet** AUTOUR DU CHAMP DU FEU – Marm. 8h – La Rothlach 9h – Rocher du Rathsamhausen - Crête des Myrtilles – Champ du Feu – Rocher de la princesse Emma – Rocher de l'Edelweiss – Source de l'Andlau – Niv. 3 – Christian Becker.
- 23 Juillet** VERS LE KAISERSTUHL A VÉLO – Marm. 8h – Boofzheim 9h15 – Weisweil – Rheinhausen – Herbolzheim – Kenzingen - Badische Weinstrasse – Riegel – Marckolsheim – Boofzheim - 70 km – Niv. Normal - Guy Muller.
- 02 Août** LES HAUTEURS DE GRAUFTHAL ET D'ESCHBOURG – Marm. 8h30 – Graufthal 9h – Schierthorfsen – Eschbourg – Niv. 2 Camille Liehn.
- 20 Août** TRAVERSÉE DU RIED ALLEMAND A VÉLO – Marm. 8h – Gamsheim, pont du Rhin 9h – Moos – Bühl – Neuweiler – Geroldsauer Mühle – Baden-Baden – Sinzheim – Rheinmünster – Lichtenau – retour Gamsheim - 75 km – Assez difficile – Guy Muller.
- 27 Août** AUTOUR DE LA ZORN - Marm. 8h – Harreberg 8h30 – Heidenschloss – Geisterfelsen – Petit-Ballerstein – Dabo - Rocher de la paie – Sommet des Picards – Harreberg – Niv. 3 – Chloé Fink.
- 02 au 09** Septembre SÉJOUR AU CŒUR DU LOT (*Périgord et Quercy*) (*complet*)
Cap France au Terrou – 800€/pers. – Niv. 2 – Robert Luttmann.
- 13 Septembre** SUR LES TRACES DE BACCHUS - Marm. 8h30 - Traenheim 9h – Wangen – Geierstein – Westhoffen - Balbronn – Niv. 2 - Jean-Paul Lerch.
- 17 Septembre** SORTIE JUMELAGE A SASBACH – Niv. 3 – Voir détail sur site - Guy Muller.
- 24 Septembre** VIGNOBLE ET VALLÉES VOSGIENNES DES MINES - Marm. 8h – Sélestat 9h – Kintzheim – Bergheim – Ribeauvillé – Col Haut de Ribeauvillé – Sainte-Croix-aux-Mines – Lièpvre – Châtenois – Scherwiller – Sélestat.
Assez difficile - 80 km – Roger Schmitt
- 01 Octobre** CIRCUIT DES CINQ CHÂTEAUX – Marm. 8h – Husseren-les-Châteaux 9h30 – Les trois châteaux d'Eguisheim – Le Hagueneck – le Hohlandsbourg – Roche Turenne – Niv. 3 – Camille Liehn.
- 08 Octobre** RANDO AUTOMNALE DU DISTRICT 2 À SARREBOURG – Inscription 26/09
Organisateur : CV Sarrebourg-Abreschwiler - Voir détail sur le site – Guy Muller.
- 13 Octobre** LA SAVERNOISE. Départ 19h – Lors de l'inscription sur le site de la Savernoise renseigner «Club Vosgien Marmoutier».
- 17 Octobre** JOURNÉE FILLES DU CVM – Inscription 12/10 – Marm. 9h - Randonnée dans la forêt de la Robertsau – Découverte des bains municipaux de Strasbourg ou flânerie en ville – Resto pour clôturer la journée - Marianne Haeming – Marie-Claude et Marie-France Choffel.
- 17 Octobre** JOURNÉE GARÇONS DU CVM – Inscription 12/10 – Marm. 8h – Randonnée Buhlerthal – Cascades de la rivière Gertelbach – Wiedenfels – Herta Hutte – Brockenfels – Resto pour clôturer la journée – Jean Nussbaum.
- 22 Octobre** EN LONGEANT LA SARRE – Marm. 8h15 – Sarre-Union Ville-Neuve 9h – Sarrewerden – Pffwald – Harskirchen - Moulin de Villers – Niv. 2 – Stéphane Brucker.
- 12 Novembre** SORTIE ANNIVERSAIRES - Inscription 07/11 – Marm. 8h15 – Urmatt 9h – Kegelplatz – Place des musiciens – MF Sperl – Vallon de l'Eimerbaechel – Niv. 2 - Denis Stengel.
- 26 Novembre** LE SPITZBERG – Marm. 8h30 - Col de la Schleif 9h – Grand Roskopf – Sandplatz – Windsbourg – MF du Spitzberg – Col de la Wetzlach – La Schleif - Niv. 3 – Camille Liehn.
- 03 Décembre** SORTIE ET REPAS DE FIN D'ANNÉE – voir détail sur le site - Camille Liehn.

CHÈRES MAURIMONASTÉRIENNES, CHERS MAURIMONASTÉRIENS,

Vous étiez, toutes et tous, destinataires d'un cahier « La Cigogne Plumée », qui n'est pas un pamphlet, ni un texte polémique, mais juste une lettre d'information destinée aux habitants de Marmoutier et environs. Naturellement, le contenu est assez dense, avec un très large éventail des thèmes, c'est le résumé succinct d'un dossier justificatif de près de 200 pages. Le dossier complet a été envoyé à pratiquement toutes les administrations françaises concernées, des associations d'élu(e)s et à des Politiques. Des administrations, notamment de la Préfecture, de la Sous-Préfecture, de la Chambre des Comptes (Régionale et Nationale) : je n'ai reçu aucune réponse, malgré l'ancienneté des envois, de près de 20 mois pour certains. Tout cela représente un énorme travail de fond, que la Démocratie, l'Information et la Transparence méritent. Des exemplaires sont disponibles en Mairie, consultable sur le site de la ville et une prochaine réunion publique d'information sera organisée.

Par ailleurs, le passé récent apporte des confirmations à mes affirmations. Aussi le produit de la T.H. (Taxe d'habitation) de la ComCom du Pays de Saverne se trouve fortement marqué. Dans l'annexe du Conseil de Communauté du 9 mars 2023, intitulé « Analyse de l'exercice budgétaire de 2022 », le texte stipule : « en 2022, nous avons enregistré une dynamique intéressante de + 9,88% dans la fraction de T.V.A. censée compenser la perte de la taxe d'habitation ». Cette forte recette de plusieurs centaines de milliers d'euros vient du montant élevé de la T.H. de l'ex-ComCom de Marmoutier-Sommerau, en plus elle est amplifiée par une erreur de calcul des services de l'Etat, l'année 2017 est l'année de référence, j'avais prévisionnellement expliqué ce mécanisme. De même le montant de la D.G.F (Dotation Globale de Fonctionnement) censée être la contribution financière de fonctionnement de l'Etat à la Commune tombe presque dans le ridicule, nous reversons plus à l'Etat (prélevé sur nos impôts

locaux) que celui-ci nous verse. Cela donne en pratique : en recette le montant de la DGF soit 95.680 € en dépense le montant du FNGIR (Le fond national de garantie individuelle des ressources) soit 98.710 €, en dépense le FPIC soit 22.520 € et pour le coefficient correcteur (TH) en dépense 288.521 €, soit un solde en notre défaveur de 314.071 €, c'est le monde à l'envers. Ce sont nos impôts locaux qui sont contributeurs aux finances de l'Etat.

Pour le Grand Cycle de l'Eau, les choses ne s'améliorent pas pour le bassin de Pollution de 900m³ à la sortie de Marmoutier en face du garage Houzelle, il n'est pas situé à la bonne altimétrie, ce qui a comme conséquence, le débordement de sept regards situés en amont sur la conduite intercommunale qui débordent et les eaux usées se répandent dans la nature environnante. Pour l'eau potable, non seulement, la ressource devient de plus en plus rare, elle est aussi de plus en plus polluée souvent par les métabolites et devient impropre à la consommation. C'est déjà le cas pour Bouxwiller, Hochfelden à des « chances » de suivre, ce sera le cas dans toutes les régions agricoles notamment de la plaine d'Alsace. La pollution de l'eau est une des nombreuses conséquences des ravages des produits phytosanitaires qui ont comme doux noms Glufosinate pour BASF (D), Glyphosate pour Bayer (D), Cyproconazole pour Corteva (É.U.), Thiamethoxam pour Syngenta (Suisse) et Chlorantraniliprole pour FMC (É.U.) tout cela génère 135 milliards de chiffre d'affaires. Un jour il faudra choisir définitivement l'Agroécologie.

Devant l'urgence des problèmes nous avons besoin d'exemples positifs et le temps n'est plus à la polémique stérile et inopérante.

Le groupe majoritaire : Mme Amandine ALLIENNE-DISS, Mme Mercédès AUBURTIN, Mme Virginie BUCHEL-RIVAT, Mme Mélanie BURCKEL, Mme Mélanie BURKHALTER, M. Aimé DANGELSER, M. Cédric FAESSEL, Mme Claude FIXARI, M. Joël GAVALET, M. Matthieu HALFAOUI, M. Thomas HEIDERICH, M. Sébastien MONNERIE, M. Mathieu MUTHS, Mme Dorothee SCHULTZ, M. Claude SCHWALLER, Mme Ingrid TÖLDTE, Mme Clarisse VITORINO, M. Jean-Claude WEIL.

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Bon gré mal gré, nous arrivons à mi-mandature. La majorité municipale s'estime satisfaite. Néanmoins, nous, minorité municipale, ne sommes pas toujours convaincus du bien-fondé des décisions concernant la gestion de notre ville.

Le budget 2023 a été voté lors du Conseil municipal de fin mars, sans nos voix. Nous avons préféré nous abstenir, car nous ne cautionnons ni l'absence d'explications claires à nos questions, ni le fait que nos remarques ou suggestions (proposées lors de la commission Finances précédant ce conseil municipal) n'aient pas été prises en compte.

Notre ville injecte encore 300 000 € dans le Mur Blanc (réfection débutée en 2004), "l'œuvre d'une vie" dicit M. Le Maire dans le précédent bulletin municipal. Ce choix est-il judicieux alors que des travaux conséquents de remise en état de notre belle abbatale deviennent pressants (initialement annoncés pour 2023, rien ne sera fait avant 2024) et que l'Hôtel Alsacien se déprécie dangereusement ?

L'argent se faisant rare, il nous semble d'autant plus important de privilégier des investissements porteurs pour les générations futures. Marmoutier dite "Ville d'Avenir" (slogan de la liste majoritaire) ? Nous restons dubitatifs, car après toutes ces années, nous ne notons pas de changements significatifs prenant en compte les enjeux actuels (préservation des ressources en eau, des espaces naturels, économies d'énergies, etc.). Nous avons proposé d'investir dans l'installation (au niveau des ateliers municipaux) de citernes de récupération d'eau pluviale. Au lieu de cela, le choix a été fait d'acheter un tracteur équipé d'une citerne plus grande dont l'eau (pour l'arrosage) continuera à être prélevée sur les bornes à incendie de la ville (réseau domestique). Il est temps d'optimiser cela !

Certes des aménagements scolaires et urbains, des équipements (salles...) ont vu le jour. Ces projets étaient nécessaires. Les précédentes équipes municipales et nous-même y avons contribué. Mais concernant le bien-être à la personne, qu'en est-il ? Les services sociaux se désengagent de plus en plus. C'est aux municipalités de compenser. A titre d'exemple, lors de la précédente mandature, Isabelle Lorentz avait mis en place des ateliers seniors, ceux-

ci n'ont pas été repris.

Stop aux frais de fonctionnements superflus ! Stop aux investissements de matériels abusifs ! Un effort réel et substantiel d'économie doit être mené dès à présent.

Nous continuerons de rester vigilants au maintien des zones naturelles protégées définies par le Plan Local d'Urbanisme et nous nous opposerons aux projets d'artificialisation des sols.

En tant que minorité municipale, il nous appartient d'analyser ce qui va ou qui ne va pas, le principe est démocratique. Nous avons participé activement aux différentes commissions et conseils municipaux durant ces derniers mois. Nous y avons apporté nos propositions (ce qui n'est malheureusement pas le cas de tous les conseillers municipaux de la majorité). Si seulement M. Le Maire nous entendait/écoutait... En lieu et place ce ne sont que réponses décalées avec retour aux années passées, voire des prises de paroles fortes, comme pour asseoir son autorité.

Concernant la publication de la « Cigogne plumée et déplumée », elle a dit « ses » vérités. Nous n'en critiquerons pas la teneur, l'auteur est responsable des propos dont il s'attribue d'ailleurs les mérites. Notre commune n'en ressortira pas grandie vis-à-vis de la Communauté des communes du Pays de Saverne, du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, et de tous ceux qui y sont pris à partie.

Nous ne prétendons pas avoir la science infuse, mais nous serons toujours impliqués et capables du meilleur pour notre ville.

Bel été à toutes et à tous !

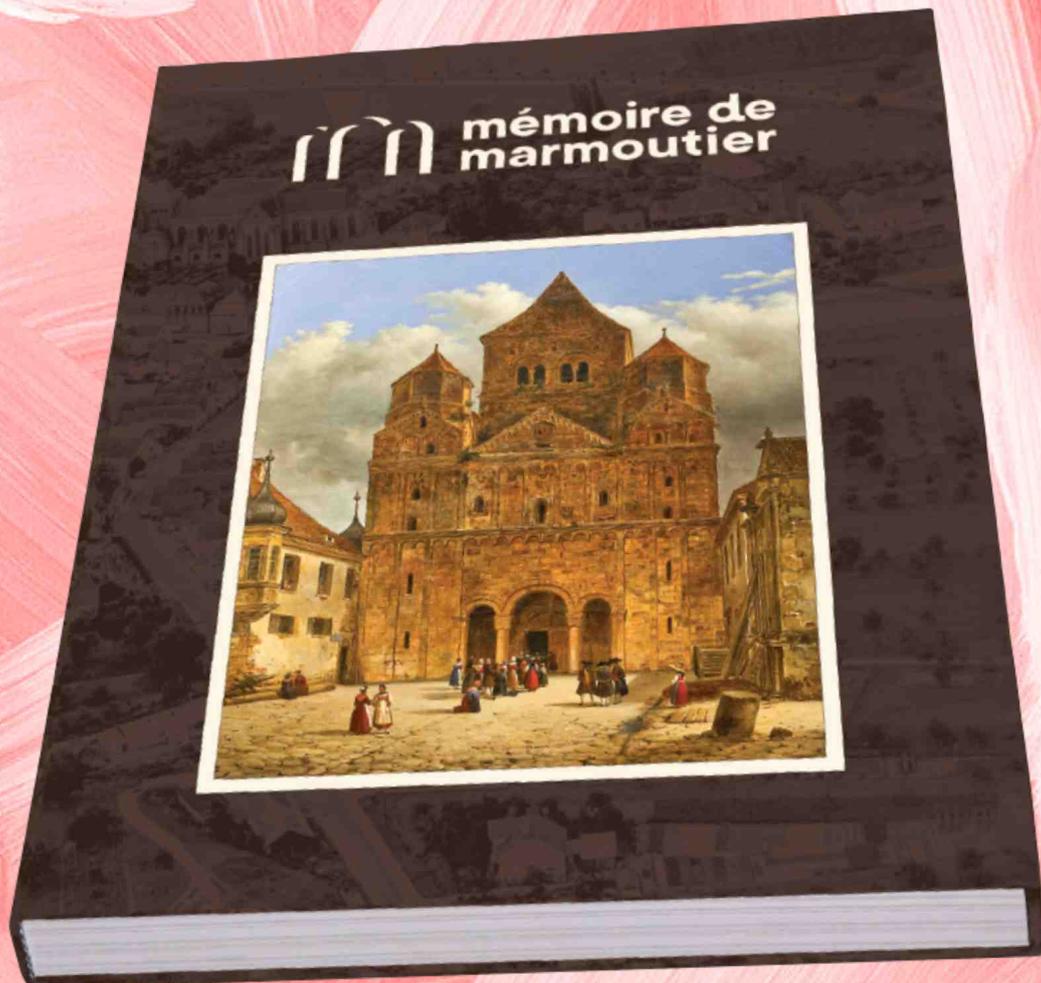
Vous pouvez continuer à nous suivre sur : www.facebook.com/LaTribuneCitoyenneMarmoutier

Le groupe de la Minorité Municipale :

M. Jean-Louis MULLER, Mme. Angèle ITALIANO-KALCK, Mme. Isabelle LORENTZ, M. Pierrot RECHT, M. Jean MUCKENSTURM

Mémoire de Marmoutier

312 pages - 650 illustrations



**La Grande Histoire de
Marmoutier au prix de 30€**

**Toujours disponible en Mairie
de Marmoutier**